

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission permanente des finances sur le préavis N° 2023/24 du 27 avril 2023 « Comptes de l'exercice 2022 »

Composition de la commission :

Mathilde Maillard (Présidente)	COFIN
Eric Bettens	Sous-commission CD
Pauline Blanc	Sous-commission CD
Pierre Conscience	Sous-commission SE
Mountazar Jaffar	Sous-commission SE
Anne Berguerand	Sous-commission SCS
Johan Dupuis	Sous-commission SCS
Samuel de Vargas	Sous-commission LEA
Mathias Paquier	Sous-commission LEA
Angèle Flora Mendy	Sous-commission EJQ
Ilias Panchard	Sous-commission EJQ
Angélique Chatton	Sous-commission FIM
Paulraj Kanthia	Sous-commission FIM
Fabrice Moscheni	Sous-commission SIL
Onaï Reymond	Sous-commission SIL

Municipalité : Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

Administration : M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances,
Mme Danièle Balet-Nicolet, Adjointe au chef de service,
Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative.

Date des séances : 24 avril, 3 et 10 mai 2023

Lieu : Hôtel de Ville, Salle du Conseil communal

Table des matières

1.	Travaux de la commission	2
2.	Remerciements.....	2
3.	Comptes 2022	3
3.1.	Introduction	3
3.2.	Considérations générales	3
3.3.	Charges et revenus apurés	3
3.4.	Plafond d'endettement	4
3.5.	Comptes des investissements 2022.....	4
3.6.	Analyse des directions	5
3.6.1.	Comptes 2022 de la Direction Culture et développement urbain (CD).....	5
3.6.2.	Comptes 2022 de la Direction Sécurité et économie (SE).....	11
3.6.3.	Comptes 2022 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS).....	16
3.6.4.	Comptes 2022 de la Direction Logement, environnement et architecture (LEA)	21
3.6.5.	Comptes 2022 de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ).....	29
3.6.6.	Comptes 2022 de la Direction Finances et mobilité (FIM).....	35
3.6.7.	Comptes 2022 de la Direction Services industriels (SIL).....	42
4.	Conclusions	50

1. Travaux de la commission

Ce préavis a été traité par la Commission des finances dans le courant des mois d'avril et de mai 2023, avec trois séances plénières et de nombreuses visites des services de l'administration communale.

Les Commissaires aux finances, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse des comptes et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu analyser l'ensemble des données à leur disposition et poser les questions relatives à leurs interrogations. Des renseignements complémentaires et des documents de synthèse ont été remis aux commissaires pour mener à bien leur tâche.

La Commission des finances a pris connaissance de ces rapports et ils ont été présentés par les rapporteurs de chaque sous-commission lors de deux séances plénières. Chaque rapport a été discuté et des explications ont été demandées aux sous-commissaires ainsi qu'aux membres de l'administration communale. Chaque rapport a été approuvé un par un par la Commission des finances.

La Commission des finances a travaillé dans un esprit de sérieux et avec une grande application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite retransmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier tous les intervenants de l'administration qui ont été auditionnés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées, mais tout particulièrement M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances, Mme Balet-Nicolet ainsi que Mme Elisabeth Huber pour leur réactivité et précision dans les réponses aux demandes des commissaires. Elle adresse également ses vifs remerciements à Mme la Directrice Florence Germond.

3. Comptes 2022

3.1. Introduction

La Commission des finances atteste avoir reçu le résultat de l'audit effectué par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) concernant les comptes, le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, et l'annexe, intégrant notamment la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Des documents complémentaires ont été remis à la demande de la Commission, afin de compléter leurs analyses – documents qui seront dorénavant systématiquement demandés en préparation de la revue des comptes.

3.2. Considérations générales

Les comptes 2022 bouclent sur une perte de CHF 10.8 millions. Ce résultat est meilleur de CHF 54.9 millions par rapport budget 2022 voté par notre conseil le 8 décembre 2021. Ce budget tablait sur un excédent de charges de CHF 62.2 millions, augmenté jusqu'à 65.7 millions par des crédits supplémentaires

En termes de charges de fonctionnement apurées, la différence par rapport aux comptes 2021 est de CHF 34 millions (+1.8%). L'excédent des charges est principalement lié à l'adaptation de la masse salariale de CHF 9.1 millions, aux amortissements du patrimoine administratif et du patrimoine financier (+CHF 15.6 millions) et aux subventions liées aux abonnements de transports publics pour les jeunes et les seniors (+CHF 3.6 millions).

Les revenus apurés sont en augmentation par rapport aux comptes 2021 de CHF 48 millions (2.6%), notamment en raison des recettes fiscales (+CHF 10.1 millions), du retour population et des thématiques liées aux transports dans le cadre de la péréquation (+CHF 10.2 millions), des revenus des immeubles du patrimoine financier (+CHF 4.3 millions) et de la dissolution partielle de la provision pour l'égalisation du résultat de l'électricité (+CHF 8.5 millions)

L'exercice comptable se termine avec une insuffisance d'autofinancement du compte de fonctionnement de CHF 11.8 millions alors que le budget en prévoyait un déficit de CHF 217.3 millions. Cela s'explique d'une part par une amélioration du résultat de CHF 54.9 millions, mais également par les mouvements sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation (différence de CHF 62.4 millions) et des investissements nets moindres (-CHF 89.7 millions). A noter que l'exercice 2021 se terminait avec un excédent d'autofinancement du compte de fonctionnement de CHF 10.5 millions alors que le budget en prévoyait un déficit de CHF 146 millions.

Les investissements nets se montant à CHF 167.2 millions n'ont pas pu être intégralement autofinancés. Ceux-ci sont en augmentation par rapport aux comptes 2021 (CHF 137.8 millions) mais en retrait de CHF 89.7 millions par rapport au budget 2022 (CHF 256.9 millions).

3.3. Charges et revenus apurés

Charges apurées

(en mios de CHF)	C2021	C2022	Variation	Diff. %
Charges de fonctionnement publiées	1'833.1	1'982.1	149.0	8.1%
- Augmentation des imputations internes		-1.2		
- Augmentation des achats d'énergie (entièrement refacturés)		-72.8		
- Augmentation des attributions aux fonds		-41.3		
Total des charges apurées	1'833.1	1'866.8	33.7	1.8%

Revenus apurés

(en mios de CHF)	C2021	C2022	Variation	Diff. %
Revenus de fonctionnement publiés	1'821.6	1'971.3	149.7	8.2%
- Augmentation des imputations internes		-1.2		
- Augmentation des ventes d'énergies		-56.7		
- Augmentation des prélèvements sur les fonds		-44.1		
Total des revenus apurés	1'821.6	1'869.3	47.6	2.6%

3.4. Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2022, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En mios de CHF	31.12.2021	31.12.2022	Variation	Diff %
Dette brute	2'542.6	2'642.1	+ 99.6	+ 3.92%
Endettement net	1'995.3	2'017.5	+ 22.2	+ 1.11%

3.5. Comptes des investissements 2022

Les investissements nets se sont montés à CHF 167.2 millions. Ils ne sont pas entièrement couverts par la marge d'autofinancement (CHF 155.4 millions).

Un haut niveau des investissements a pu être maintenu, même si le résultat fini en-dessous du budget de CHF 89.7 millions (-35%) pour un budget de CHF 256.9 millions. Cela s'explique par des décalages dans les projets ou des dépenses inférieures au plan des investissements.

Cette différence indique aussi que près d'un quart de ces investissements ont été pour tout ou pour partie reportés.

3.6. Analyse des directions

3.6.1. Comptes 2022 de la Direction Culture et développement urbain (CD)

1. Introduction

La sous-commission, représentée par M. Eric Bettens et Mme Pauline Blanc, a effectué ses visites les 19 et 20 avril 2023. Nous tenons à remercier particulièrement M. Joël Tammaro, chef comptable, qui nous a accompagnés tout au long de nos visites, ainsi que Mme Morella Frutiger, secrétaire générale pour l'organisation des séances et sa disponibilité et l'ensemble des personnes rencontrées.

Nous avons effectué les visites suivantes :

Secrétariat Municipal – M. Simon Affolter, secrétaire municipal, et M. Jean-Yves Curty, président de la commission des contraventions ;

Secrétariat général – Mme Morella Frutiger, secrétaire générale ;

Service de la culture – M. Michael Kinzer, chef de service ;

Contrôle des finances de la Ville de Lausanne – M. Yves Tritten, chef de service ;

Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne – Mme Nadia Roch, cheffe de service ;

Service de l'urbanisme – M. Julien Guérin, chef de service, et M. Jean-Philippe Dapples, responsable administratif.

Directeur de la Direction CD – M. Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne.

2. Budget de la Direction

De manière générale, les charges de la Direction représentent un écart de -2.31% par rapport au budget 2022 pour un total de CHF 424'079'887.61. Les revenus s'élèvent quant à eux à CHF 207'424'340.05 (+3.31% par rapport au budget).

Les comptes de la Direction présentent donc un excédent de charges de CHF 216'655'547.56 (-7.15% par rapport au budget).

2.1. Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	éc./bud. %	Comptes 2021	éc./2021 %
100	1000	Conseil communal	0.39%	1'668'749.21	1'492'000.00	11.85%	1'670'332.45	-0.09%
	1001	Municipalité	1.05%	4'457'056.25	4'558'800.00	-2.23%	4'304'514.69	3.54%
110	1103	Secrétariat municipal	34.69%	147'114'830.05	135'953'400.00	8.21%	138'675'888.75	6.09%
	1104	Particip. à charges cantonales	40.66%	172'424'200.85	188'600'000.00	-8.58%	180'288'506.70	-4.36%
111	1110	Secrétariat général	3.98%	16'884'981.52	20'567'100.00	-17.90%	18'163'851.76	-7.04%
140	1401	Culture	14.92%	63'284'140.99	64'102'500.00	-1.28%	64'205'331.27	-1.43%
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.32%	1'370'977.05	1'491'500.00	-8.08%	1'264'696.66	8.40%
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	2.41%	10'220'589.52	9'986'200.00	2.35%	9'688'302.08	5.49%
193	1930	Service d'urbanisme	1.57%	6'654'362.17	7'369'100.00	-9.70%	5'834'609.07	14.05%
		DIRECTION	100.00%	424'079'887.61	434'120'600.00	-2.31%	424'096'033.43	0.00%

2.2. Les revenus par service

		REVENUS	part des revenus %	Comptes 2022	Budget 2022	éc./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
100	1000	Conseil communal	0.00%	951.60	300.00	217.20%	249.78	280.98%
	1001	Municipalité	0.19%	404'379.60	244'200.00	65.59%	800'730.17	-49.50%
110	1103	Secrétariat municipal	97.09%	201'384'012.67	195'691'100.00	2.91%	192'345'981.01	4.70%
	1104	Particip. à charges cantonales	0.00%	0.00	0.00	0%	0.00	0%
111	1110	Secrétariat général	0.45%	933'639.70	995'400.00	-6.20%	2'184'582.03	-57.26%
140	1401	Culture	1.02%	2'121'788.08	671'200.00	216.12%	1'854'395.93	14.42%
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.50%	1'033'455.98	1'003'900.00	2.94%	1'007'767.49	2.55%
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	0.10%	209'312.73	355'600.00	-41.14%	274'093.13	-23.63%
193	1930	Service d'urbanisme	0.64%	1'336'799.69	1'825'600.00	-26.77%	1'292'616.59	3.42%
		DIRECTION	100.00%	207'424'340.05	200'787'300.00	3.31%	199'760'416.13	3.84%

2.3. Les charges par nature

Les grands postes de charges de la Direction sont les dédommagements à des collectivités publiques, en particulier en raison du fait que la péréquation est en partie comptabilisée dans la Direction CD, les subventions accordées, dont la majorité réside au service de la culture, et finalement les charges – transversales – de personnel.

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	éc./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
30	Personnel	8.99%	38'113'385.86	39'006'800.00	-2.29%	36'099'065.08	5.58%
31	Biens, services, marchandises	1.91%	8'115'854.80	9'216'700.00	-11.94%	8'945'207.69	-9.27%
33	Amortissements	0.87%	3'696'672.22	5'937'400.00	-37.74%	5'182'080.07	-28.66%
35	Dédom. à collect. publiques	71.52%	303'285'604.85	307'602'000.00	-1.40%	304'009'480.70	-0.24%
36	Subventions accordées	14.68%	62'234'296.55	63'716'300.00	-2.33%	61'278'726.86	1.56%
38	Attributions aux réserves	0.08%	358'024.36	100'000.00	258.0 %	284'958.44	25.64%
39	Imputations internes	1.95%	8'276'048.97	8'541'400.00	-3.11%	8'296'514.59	-0.25%
	DIRECTION	100.00%	424'079'887.61	434'120'600.00	-2.31%	424'096'033.43	0.00%

2.4. Les revenus par nature

La Direction obtient 95.93% de ses revenus via les dédommagements de collectivités publiques, en particulier résultant de la péréquation intercommunale.

	REVENUS	part des revenus%	Comptes 2022	Budget 2022	éc./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
41	Patentes, concessions	0.44%	919'121.95	1'305'000.00	-29.57%	958'058.80	-4.06%
42	Revenus des biens	1.02%	2'114'107.99	482'700.00	337.98%	1'070'303.07	97.52%
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	1.98%	4'112'318.67	3'930'400.00	4.63%	5'155'311.17	-20.23%
45	Dédom. de collect. publiques	95.93%	198'989'198.25	193'892'800.00	2.63%	190'349'588.99	4.54%
46	Subventions diverses	0.00%	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00%
48	Prélèvements sur les réserves	0.05%	96'038.09	0.00	0.00%	1'035'965.75	-90.73%
49	Imputations internes	0.58%	1'193'555.10	1'176'400.00	1.46%	1'191'188.35	0.20%
	DIRECTION	100.00%	207'424'340.05	200'787'300.00	3.31%	199'760'416.13	3.84%

2.5. Dédommagement à des collectivités publiques

Les charges sont en diminution de 1.4% et les revenus en augmentation de 1%.

La comptabilisation de ce poste est assez complexe et dépend de nombreux facteurs exogènes à la Ville.

Les revenus de la péréquation propre à la Direction CD sont en hausse de 2.7%.

	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart (+/-) B2022 - C2022	
Participation à la cohésion sociale	115'000'000	96'903'449.00	-18'096'551.00	-15.7%
Réforme policière	7'600'000	7'895'156.00	295'156.00	3.9%
Participation à des entreprises de transports	66'000'000	67'625'595.85	1'625'595.85	2.5%
Total	188'600'000	172'424'201	-16'175'799	

SMUN1103-451	Budget 2022	Comptes 2022	Écart comptes 2022 - 2023	%
Fonds de péréquation intercommunal	213 000 000	215'035'617.25	2'035'617	0.95%
CD	193 500 000	198'637'327.25	5'137'327.75	2,65%
FIM	19 500 000	16'398'290	(3 101 710)	-15,9%
Total	213 000 000	215'035'617.25	2'035'617	0.95%

Les charges de péréquation de la Ville se montent à CHF 88'249'987.- pour 2022, inférieure au budget de CHF 6'350'013.- (-7%).

3. Renseignements complémentaires par service

3.1. SMUN

De manière générale, les grandes variations financières de ce service résultent du calendrier électoral et des votations prévues.

100 Autorités

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges :	CHF 6'125'805.46	CHF 6'050'800.-
Revenus :	CHF 405'331.20	CHF 244'500.-
Excédent de charges :	CHF 5'720'474.26	CHF 5'806'300.-

1000 Conseil communal

La rubrique 303 voit ses charges augmenter de CHF 49'795.- en raison du changement sur les cotisations aux assurances sociales perçues sur les jetons de présence des membres du Conseil communal. Dès CHF 2'300.- de revenu, les cotisations sociales sont perçues sur l'entier du revenu (sans abattement).

La rubrique 318 est composée de la manière suivante :

- Sous-titrage des séances du Conseil communal (qui n'ont pas pu être ajoutées au budget 2022 pour des raisons purement temporelles) ;
- Location de la salle de Beaulieu en raison du COVID-19 ;
- Frais d'avocats pour les membres du Conseil communal.

1001 Municipalité

La rubrique 436 concerne les anciens membres de la Municipalité qui, exerçant une activité professionnelle, reversent une partie de leur rente perçue (+ CHF 188'202.20 par rapport au budget).

110 Secrétariat municipal

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges :	CHF 319'539'030.90	CHF 324'553'400.-
Revenus :	CHF 201'384'012.67	CHF 195'691'100.-
Excédent de charges :	CHF 118'155'018.23	CHF 128'862'300.-

Ces rubriques sont en grande partie impactées par la péréquation (cf. *supra*).

3.2. SG CD

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges :	CHF 16'884'981.52	CHF 20'567'100.-
Revenus :	CHF 933'639.70	CHF 995'400.-
Excédent de charges :	CHF 15'951'341.82	CHF 19'571'700.-

L'année 2022 fut marquée par la mise sur pied de l'Unité de développement et de promotion de la Ville et par le projet-pilote de médiation administrative (litige entre administration et administrés).

Beaulieu SA a influencé les comptes 2022 du SG CD. Dans le budget 2022, il était prévu d'amortir les actions de Beaulieu SA (qui appartiennent entièrement à la Ville) ce qui n'a pas pu être effectué pour des raisons comptables, selon les instructions du CFL. Ainsi, CHF 1'200'000.- n'ont pas été amortis (331). Les intérêts payés dans le cadre de cette société s'élèvent à CHF 522'000.-.

Les cartes journalières ont été achetées aux CFF en 2022 pour un montant total de CHF 336'000 (318) et revendues à la population pour un montant total de CHF 358'000 (439). Le but premier n'est de générer ni des recettes avec les reventes des cartes journalières ni des pertes. Le mécanisme est quasi à l'équilibre cette année et le système changera en 2024.

Les subventions (365) ont également subi de grandes variations, en particulier celle liée à Lausanne Tourisme (- CHF 750'000.-). La Ville avait prévu dans son budget une réserve afin d'augmenter la subvention en cas de risques COVID-19 qui n'ont finalement pas été réalisés. La Ville, reprenant des tâches à son compte – en particulier celles liées aux statistiques, a diminué la subvention dans ce sens.

Finalement, l'écart des charges (CHF 3'682'118.-) entre le budget 2022 (CHF 20'805'100.-) et les comptes 2022 (CHF 16'884'981.52) s'explique par les variations des amortissements (- CHF 2'096'952.-) et des subventions (- CHF 1'175'992.-).

3.3. CULT

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges :	CHF 63'284'140.99	CHF 64'102'500.-
Revenus :	CHF 2'121'788.08	CHF 671'200.-
Excédent de charges :	CHF 61'162'352.91	CHF 63'431'300.-

Les comptes de ce service sont évidemment grandement influencés par les subventions accordées aux institutions culturelles. La grande partie des subventions est accordée à des institutions et des manifestations de manière ordinaire. De manière générale, les subventions prévues au budget ont été accordées selon les montants prévus.

Les attributions aux réserves (380) se décomposent de la manière suivante :

- Fonds d'investissements pour productions culturelles (CHF 50'000.-) ;
- Fonds de risques pour institutions culturelles (CHF 50'000.-) ;
- Restitution d'un excédent de produits de l'OCL sur le Fonds de risque pour institutions culturelles (192'500.-) ;
- Autres (CHF 62'500.-).

L'Opéra a restitué un excédent de produits à la Ville pour un montant de CHF 1'300'000.- (424).

Commission des Finances

3.4. CFL

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges :	CHF 1'370'977.05	CHF 1'491'500.-
Revenus :	CHF 1'033'455.98	CHF 1'003'900.-
Excédent de charges :	CHF 337'521.07	CHF 487'600.-

Les imputations internes composent l'essentiel des revenus du CFL :

- L'audit des comptes communaux (5'123 heures consacrées en 2022) compose principalement la rubrique 490, les autres prestations refacturées à l'interne ne sont pas significatives.
- Les audits internes ne sont pas refacturés aux services concernés.

Les charges du personnel représentent 92% des charges du service. Concernant les EPT, rien n'indique que le CFL est en sous-effectif. En effet, tous les audits prévus ont pu être réalisés (à l'exception de deux mais pour des motifs indépendants du CFL).

3.5. BAVL

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges :	CHF 10'220'589.52	CHF 9'986'200.-
Revenus :	CHF 209'312.73	CHF 355'600.-
Excédent de charges :	CHF 10'011'276.79	CHF 9'630'600.-

Les amendes de retard et la consultation des plans constituent la majorité des revenus des BAVL (439). Les services fournis étant gratuits, ces rentrées d'argent sont les bienvenues. La Ville n'envisage pas de supprimer les amendes de rappel (d'autres villes l'ont fait et envisagent de les réintégrer).

Le projet de collaboration avec le canton pour une bibliothèque commune est toujours en cours de discussion. La Ville souhaite faire une bibliothèque mixte. Le projet se dessine peu à peu. Dès son aboutissement, il est prévu que le Canton verse, en principe, CHF 130'000.- à la Ville (451).

3.6. URB

	Comptes 2022	Budget 2022
Charges :	CHF 6'654'362.17	CHF 7'369'100.-
Revenus :	CHF 1'336'799.69	CHF 1'825'600.-
Excédent de charges :	CHF 5'317'562.48	CHF 5'543'500.-

Plusieurs postes de travail ont été vacants en 2022, en partie du fait de la restructuration de l'office des permis de construire.

Étant donné que les tarifs des prestations liées aux permis de construire sont calculés, à ce jour, selon le montant des travaux, il est difficile de prévoir les recettes au budget de manière précise. En 2022, il y a eu moins de gros chantiers avec des valeurs totales élevées.

Un des mesures PSAF II ressort de la rubrique 434. Des émoluments ont été perçus pour le suivi des plans d'affectation.

Les imputations internes (390) ont augmenté, en particulier en raison de l'augmentation des loyers perçus par le Service des gérances (LEA).

Avant la crise du COVID-19, le SPEL prenait en charge les frais de formation du personnel pour les apprentis. Or, maintenant ces frais sont à la charge des services (309).

4. Conclusion

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission CD vous invite à accepter les comptes 2022 de cette direction.

Lausanne, le 3 mai 2023.

Pauline Blanc (Rapportrice)

Eric Bettens (Commissaire)

Au vote, le rapport de la direction CD est accepté à l'unanimité.

Au vote, la COFIN propose d'accepter les comptes de la Direction CD par :

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 4

Elle vous recommande d'en faire de même.

3.6.2. Comptes 2022 de la Direction Sécurité et économie (SE)

1. Introduction

La sous-commission chargée d'étudier les comptes 2022 de la Direction susmentionnée est composée de MM. Pierre Conscience et Mountazar Jaffar (rapporteur).

Les propos et commentaires indiqués dans le présent rapport découlent des observations des divers documents reçus et des discussions menées lors des visites effectuées au sein des services le 26 avril, le 29 avril, ainsi que le 8 mai 2023. Les sous-commissaires tiennent à remercier Mme Cindy Felley et M. Emmanuel Ravaz pour l'organisation de ces entretiens.

Les sous-commissaires remercient également MM. Olivier Botteron, Antoine Golay et Mme Silvia Jacinto du corps de police, MM. Sébastien Apothéoz et Yann Marcelli du service de l'eau, Mme Florence Nicollier du service de l'économie, M. Dominique Monod du service du contrôle des habitants, MM. Gérard Clerc et Stéphane Tréhan du service de protection et de sauvetage, M. le directeur Pierre-Antoine Hildbrand, ainsi que leurs collaborateurs·rices et leurs équipes pour leur temps, leurs explications claires et leurs informations complémentaires.

1.1. Commentaire général

Les charges de la direction de la sécurité et de l'économie sont relativement proches des charges 2021 et du budget 2022, mais sont tout de même inférieures de 1.12% au budget 2022. Quant aux revenus, ceux-ci ont été supérieurs de 0.76% au budget 2022, et de 6.19% aux revenus 2021. Quelques écarts plus ou moins significatifs concernant les charges et les revenus selon les services sont à signaler et sur lesquels nous reviendrons plus en détail.

1.2. Charges et revenus par service

1.2.1. Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2021	éc/comptes %
200	2000	Secrétariat général	1.20	3'601'730.21	4'124'900	-12.68	4'121'621.14	-12.61
200	2001	Taxis	0.26	787'005.70	884'100	-10.98	877'972.44	-10.36
220	2200	Commerce, manifestations et séjour	2.72	8'166'951.82	8'599'700	-5.03	13'457'547.22	-39.31
220	2201	Inhumations et incinérations	2.10	6'289'353.82	6'472'600	-2.83	5'399'310.99	16.48
230	2300	Contrôle des habitants	1.73	5'200'475.14	5'258'900	-1.11	5'303'131.75	-1.94
241	2410	Police	33.99	101'896'177.85	110'371'900	-7.68	100'693'340.33	1.19
250	2504	SPSL	13.58	40'701'310.76	40'712'600	-0.03	39'247'267.10	
291	2910	Eau potable	25.80	77'319'377.33	70'668'500	9.41	76'688'495.90	0.82
291	2911	Evacuation eaux claires et eaux usées	8.73	26'166'623.31	26'407'000	-0.91	25'814'317.16	1.36
291	2912	Traitement de eaux usées	9.88	29'612'452.96	29'645'400	-0.11	27'670'041.27	7.02
		TOTAL	100.00	299'741'458.90	303'145'600	-1.12	299'273'045.30	0.16

1.2.2. Les revenus par service

		REVENUS	part des produits %	Comptes 2022	Budget 2022, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2021	éc/comptes %
200	2000	Secrétariat général	0.29	650'361.40	639'200	1.75	699'615.20	-7.04
200	2001	Taxis	0.29	660'800.00	660'800	-	660'800.00	-
220	2200	Commerce, manifestations et séjour	6.12	13'767'221.87	13'238'700	3.99	8'593'527.77	60.20
220	2201	Inhumations et incinérations	2.02	4'536'508.82	4'961'800	-8.57	4'316'570.17	5.10
230	2300	Contrôle des habitants	0.68	1'538'102.73	1'309'600	17.45	1'537'197.77	0.06
241	2410	Police	21.43	48'200'117.83	54'119'800	-10.94	44'453'993.93	8.43
250	2504	SPSL	9.89	22'244'861.40	21'343'600	4.22	21'162'584.53	-
291	2910	Eau potable	34.46	77'499'377.33	70'848'500	9.39	76'868'495.90	0.82
291	2911	Evacuation eaux claires et eaux usées	11.64	26'166'623.31	26'407'000	-0.91	25'814'317.16	1.36
291	2912	Traitement de eaux usées	13.17	29'612'452.96	29'645'400	-0.11	27'670'041.27	7.02
		TOTAL	100.00	224'876'427.65	223'174'400	0.76	211'777'143.70	6.19
		EXCEDENT DE CHARGES		74'865'031.25	79'971'200	-6.39	87'495'901.60	-14.44

1.3. Charges et revenus par nature

1.3.1. Les charges par nature

CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2021
30 Personnel	54.13	162'246'230.13	172'755'500	-6.08	160'970'611.09
31 Biens, services, marchandises	19.82	59'402'499.56	61'240'000	-3.00	59'754'009.62
33 Amortissements	10.47	31'368'424.23	30'838'900	1.72	23'745'536.52
35 Dédom. à collect. publiques	0.34	1'005'584.90	960'500	4.69	960'343.65
36 Subventions accordées	0.87	2'597'250.76	2'617'700	-0.78	2'101'011.20
38 Attributions aux réserves	4.32	12'954'212.24	5'300'400	144.40	23'694'665.12
39 Imputations internes	10.06	30'167'257.08	29'432'600	2.50	28'046'868.10
TOTAL	100.00	299'741'458.90	303'145'600	-1.12	299'273'045.30

1.3.2. Les revenus par nature

REVENUS	part des produits %	Comptes 2022	Budget 2022, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2021
40 Impôts	2.60	5'848'598.45	5'100'000	14.68	3'361'395.15
41 Patentes, concessions	0.75	1'695'212.65	1'980'000	-14.38	1'213'278.55
42 Revenus des biens	2.24	5'042'516.73	4'348'300	15.97	4'459'421.04
43 Taxes ventes et prest. facturées	62.72	141'036'814.64	139'409'500	1.17	140'052'613.57
45 Dédommag. de collect. Publique	10.18	22'890'513.06	24'157'000	-5.24	22'726'997.48
46 Subventions acquises	0.27	617'635.05	575'000	7.41	635'235.89
48 Prélèvements sur les réserves	7.23	16'264'412.85	15'435'500	5.37	9'053'344.99
49 Imputations internes	14.00	31'480'724.22	32'169'100	-2.14	30'274'857.03
TOTAL	100.00	224'876'427.65	223'174'400	0.76	211'777'143.70

2. Commentaires par service

2000 : Secrétariat général

Le secrétariat général voit ses charges relativement inférieures au budget en raison principalement de nombreux postes non repourvus avant 2023, ainsi qu'en raison de certains problèmes de logistiques ayant empêché la commande de matériel pour les correspondants de nuit. Au niveau des revenus, l'exercice est relativement proche de l'équilibre, avec tout de même 1.75% d'excédant.

2001 : Taxis

Les charges en lien avec le service Taxis sont inférieures au budget, ce qui s'explique par le fait qu'un poste n'a pu être repourvu qu'en 2023. Au niveau des revenus, l'exercice est à l'équilibre parfait.

220 : Service de l'économie

2200 : Commerce, manifestations, séjour

Le service économie, commerce, manifestations, séjour se caractérise par des charges inférieures au budget de 5%. Plusieurs facteurs expliquent cette économie, dont deux principaux. D'abord, en raison de la sécheresse de 2022, de nombreuses fontaines de la ville ont été fermées durant l'année afin d'économiser l'eau. La seconde raison tient au fait qu'un projet informatique pour lequel un budget était prévu, a été financé par le SOI. Quant aux revenus, ceux-ci sont supérieurs de 4.99% au budget.

Une importante explication de cette hausse réside dans la hausse de revenus issue de l'impôt sur le divertissement, qui est due à la hausse de fréquentation des établissements de nuit, des spectacles et des expositions. Il est en revanche difficile de prévoir si cette hausse se poursuivra lors des prochaines années. Pour finir, au vu de la gratuité des terrasses en vigueur du 1^{er} avril 2020 au 31 octobre 2022, les revenus auraient pu être davantage importants et le seront probablement à l'avenir.

2201 : Inhumations et incinérations

Les charges, tout comme les revenus ont été inférieurs au budget 2022. Toutefois, si les charges restent relativement proches du budget, les revenus sont inférieurs de 8.57%. En effet, bien que le service ait connue une augmentation de ses revenus liée à la vente et aux prolongations de concessions, le service souffre de l'ouverture d'un crématoire privé à Aigle et dont les tarifs sont moins chers que celui de Lausanne. L'enjeu à l'avenir sera donc de réfléchir aux diverses façons de maintenir les prestations lausannoises attractives. Pour réduire les écarts, la Municipalité compte néanmoins sur une possible augmentation du prix chez les autres prestataires en raison de l'inflation.

2300 : Service du contrôle des habitants

Le service du contrôle des habitants est marqué par une stabilité au niveau des charges, mais a connu un excédent de revenu de plus de 17% en 2022. En raison de nombreux facteurs (*diminution des effets cycliques, extension de la validité des permis d'établissement de 3 à 5 ans, de l'accord sur la libre-circulation, de la répartition des taxes courant 2021, de l'effet de la suppression de la gestion des frontaliers et l'augmentation significative de la population*), la planification du budget est rendue plus difficile. En finalité, en raison des taxes relevant du droit migratoire et des autorisations de séjour, une hausse a pu être enregistrée.

2410 : Corps de police

Les charges du corps de police sont inférieures au budget d'un peu moins de 9 millions (-10.97%) principalement en raison d'EPT prévus pour l'engagement de policiers mais qui demeure difficile. Un certain nombre d'EPT octroyé au service n'est donc pas pourvu, et la situation semble se répéter d'année en année. D'autres dépenses sont également en diminution en raison de l'internalisation du restaurant, et de sa baisse de fréquentation, qui induit naturellement une baisse des revenus, mais également une baisse des charges liée à la marchandise.

Au niveau des revenus, le service enregistre un déficit de 10.94%. Cet écart s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, en raison des nombreux chantiers en ville et de la suppression d'un certain nombre de places de parc qui rendent le dépassement de vitesse et les possibilités de se parquer plus rares, le corps de police enregistre d'importantes baisses de revenus liées aux amendes (3.46 mio.) Aussi, du fait du nombre peu élevé de nouvelles recrues, le service perçoit moins de participation/rétrocession de la part de l'État.

2504 : Service de protection et sauvetage Lausanne

Les charges du SPSL sont proches de l'équilibre, mais le service enregistre une légère hausse de revenus. Celle-ci s'explique par la récupération de créances défalquées par le contentieux, ainsi que par la forte progression des interventions des ambulances.

291 : Service de l'eau

2910 : Eau potable

Les comptes du service de l'eau sont à l'équilibre bien que les charges comme les revenus connaissent des écarts au budget. Les charges ont en effet été supérieures de 9.41%. Ceci s'explique par différents facteurs, tels que la hausse des fuites dues à la sécheresse, à une année

forte en consommation d'eau menant à davantage de pompage ainsi qu'à l'augmentation des coûts de l'électricité et du charbon actif. Mais aussi, cet écart des charges s'explique par l'attribution au fond de réserves de la part du service.

Du côté des revenus, nous pouvons constater un excédent de 9.39%. Ceci s'explique par plusieurs éléments tels que la refacturation de travaux réalisés pour des tiers plus importants qu'estimés, des remboursements de la part d'assurances plus conséquents que prévu, ou une augmentation des subventions reçues de la part de l'ECA.

2911 : Évacuation eaux claires et usées

Les comptes sont à l'équilibre parfait, rien à signaler. Néanmoins, nous soulignons la réflexion en cours concernant la réévaluation possible des taxes sur les eaux usées, en raison de l'augmentation probable des coûts liée à la mise en service de la nouvelle station d'épuration à l'horizon 2027.

2912 : Traitement eaux usées

Les comptes sont à l'équilibre parfait, rien à signaler.

3. Observations

Vus les écarts structurels entre prévisions budgétaires et réalité comptable s'agissant des effectifs du Corps de police, les soussignés proposent à la commission d'adopter la recommandation suivante :

Dès lors que le Corps de police ne parvient pas, année après année, à recruter le personnel souhaité par la Municipalité, la Commission des finances invite la Municipalité à modifier sa stratégie en matière de politique budgétaire pour ce service, en visant une augmentation du personnel plus progressive et plus réaliste, au regard de la situation sur le marché du travail, de sorte à pouvoir, dans l'intervalle, dégager des moyens pour financer d'autres dépenses du service, voire de la direction, dans l'attente de parvenir à recruter tout le personnel souhaité.

Au vote, le souhait est accepté par 8 oui et 4 non et 0 abstentions

4. Conclusions

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SE vous invite à accepter les comptes 2022 de cette direction.

Lausanne, le 3 mai 2023,

Pierre Conscience

Mountazar Jaffar (Rapporteur)

Au vote, le rapport de la direction SE est accepté par 11 oui et 1 abstention

Au vote, la COFIN propose d'accepter les comptes de la Direction SE par : Oui : 8 Non : 0 Abstention : 4

Elle vous recommande d'en faire de même.

3.6.3. Comptes 2022 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS)

1. Introduction

Les visites de la sous-commission ont eu pour but l'examen des comptes 2022 de la Direction des Sports et de la cohésion sociale avec les chefs de service et leurs adjoints. De nombreuses questions ont été posées ; toutes ont obtenu des réponses claires et précises. La sous-commission a établi que les comptes 2022 reflètent une réelle préoccupation de la bonne gestion des biens publics dans un contexte de pandémie.

Nous tenons à remercier Madame Emilie Moeschler, Directrice des Sports et de la cohésion sociale, Mesdames Christelle Joly et Marie-Noëlle Domon, Messieurs Michel Cambrosio Redmer, Yves Robert, Laurent Lanz, Jérôme Savary, Olivier Savary et Fotis Amarantidis, pour la qualité des renseignements fournis à la sous-commission.

2. Comptes 2022

2.1. Charges et revenus de la Direction

	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart	Comptes 2021
Charges	154'661'200.00			
Crédits supplémentaires	809'300.00			
Total des charges	155'470'500.00	146'517'297.16	8'953'202.8	141'560'696.87
Revenus	82'093'000.00			
Crédits supplémentaires	522'500.00			
Total des revenus	82'615'500.00	79'971'678.42	2'643'821.5	73'836'511.72
Excédents de charges	72'855'000.00	66'545'618.74	6'309'381,	67'724'185.15

Comme le montre le tableau ci-dessus, par rapport aux prévisions du budget 2022 :

- les charges sont inférieures de 5.76 % et s'élèvent à **CHF 146'517'297.16**
- les revenus sont inférieurs de 3.20 % et se montent à **CHF 79'971'678.42**.
- l'excédent global des charges est de **CHF 66'545'618.74** ou 8.66% inférieur au budget 2022

Les excédents de charges, par service, sont :

- Secrétariat général : **CHF 3'045'679.38**
- Sports : **CHF 42'159'565.91**
- Assurances sociales : **CHF 1'069'210.67**
- Service social : **CHF 16'912'147.41**
- Service du Travail : **CHF 3'359'015.37**

Durant l'année 2022, 13 demandes de crédits supplémentaires concernant le budget de fonctionnement, ont été effectuées par les services de la direction pour un montant de **CHF 809'300.00** concernant les charges et de **CHF 522'500.00** pour les recettes. (Préavis 2022/12 et 2022/31, crédits supplémentaires 1^{ère} et 2^{ème} série).

2.2. Commentaire général

2022 a été une année particulière pour le service SCS, en effet, l'année 2022 a été marquée par une baisse du taux de chômage et du recours à l'aide sociale. En parallèle on observe une augmentation du nombre de personnes touchant les subsides pour l'assurance maladie (42 % des lausannoise-e-s) ainsi que de la population recourant aux distributions alimentaires. Grâce à des cofinancements du canton, plusieurs projets d'envergure ont été mis en place dont notamment, le projet Cann-L. 2022 a aussi vu la création des Halles sportives ainsi que des manifestations d'envergure autour de l'Année du vélo. Il est à signaler qu'il a fallu faire des démarches pour recruter et désigner trois nouveaux chef-fe-s de service. Certaines de ces recherches ont nécessité d'engager une entreprise spécialisée. La réorganisation des services en cours a, elle aussi, nécessité de mandater une agence pour conseiller et accompagner cette réorganisation. Le projet de budget 2024 reflétera la nouvelle organisation administrative.

2.3. Compléments par services

3000 Secrétariat général (SG)

Pour ce service, une légère diminution de charges par rapport au budget, de **1,44 %**, a été constatée malgré une augmentation des traitements, suite aux renforcements de postes à la délégation senior ainsi qu'à la communication ; le fait que des projets aient pris du retard et que des publications ont été repoussées, des dépenses n'ont pas été faites, ceci permet de justifier cette diminution.

En comparaison aux comptes 2021, on remarque une baisse des traitements concernant les contrats en CDD, certains ayant été transformés en CDI. Les coûts du personnel auxiliaire a légèrement diminué en comparaison avec 2021, tout en étant supérieur au budget ; pour rappel, ces postes sont liés à des projets spécifiques au sein du BLI ainsi qu'à des actions ponctuelles comme les visites aux seniors.

Quant à l'augmentation de **16.36 %** des revenus, on y retrouve majoritairement, l'augmentation imprévue du nombre de dossiers de naturalisations ainsi que des subventions importantes de la Confédération, non connues lors de l'élaboration du budget, concernant les projets "trait d'Union" et prévention de la radicalisation.

3810 Service des Sports

Au niveau du service des sports, une légère baisse des charges de **0.62 %** est observée. On remarque entre autres que les frais d'électricité et de chauffage ont été moins conséquents que prévu, néanmoins les dépenses restent supérieures à celles de 2021.

Un nombre conséquent d'auxiliaires a été engagé pour les manifestations en relation avec "l'Année du vélo" ainsi que pour renforcer l'unité "Sport associatif et sport pour toutes et tous". Par contre, outre des vacances de postes standards, (repourvus en début 2023), les postes vacants à la piscine de Mon-Repos (2,5 EPT) ont été octroyés à du personnel auxiliaire en attendant les travaux prévus au printemps 2023.

Une légère baisse de revenus de **2.02 %** est due essentiellement à la baisse de participation pour certains évènements, baisse d'inscriptions à "Sport- Bien-être" et diminution des entrées à Mont-Repos.

5 crédits supplémentaires sont imputables au service des sports, essentiellement pour diverses réparations, mises en conformité et rénovations énergétiques des installations sportives, prolongement de la saison à Bellerive ainsi que la création de la fondation "Lausanne Capitale olympique".

3910 Service des Assurances sociales (SAS)

Concernant les charges de ce service, une diminution sensible, par rapport au budget, de 10.34 % est due, entre autres, au budget mis en place pour le plan climat, concernant les bons de transport. La mesure est entrée en vigueur le 1^{er} juillet et le montant prévu a été partiellement utilisé. De ceci

Commission des Finances

découle aussi un manque de revenus prévus par la perception des émoluments pour l'obtention de ces bons de transports.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le financement des agences d'assurances sociales est repris par le canton, ce qui fait qu'actuellement ne sont financées par les assurances sociale, que des prestations communales (sacs poubelles, allocations de naissance, aide individuelle au logement (payé à 1/2 par le canton) et les bons de transport de la mesure plan climat.

Une réorganisation est en cours, c'est pourquoi certains postes laissés vacants après des départs à la retraite n'ont pas été pourvus en 2022, en prévision de cette nouvelle organisation. Une agence a été mandatée pour accompagner cette réorganisation.

A signaler aussi une erreur dans le budget concernant le financement par le canton, une partie n'avait pas été inscrite dans le budget, ce qui a son importance dans la hausse des revenus de **5.73 %** par rapport au budget. (3910.451)

392 Service Social (SSL)

Ce service, tout comme le SAS est aussi en pleine réorganisation.

La baisse de **8,9 %** des charges par rapport au budget, est en grande partie due à des vacances de postes et à la diminution des effectifs suite à la baisse du nombre de dossiers RI.

La baisse de **5,74 %** des revenus par rapport au budget est principalement due au fait que la subvention cantonale se base sur le nombre de dossiers effectivement traités, qui diffère de ce qui avait été anticipé au moment du budget.

Les charges et les revenus sont impactés par une surévaluation des loyers des appartements de transition et d'hébergement d'urgence. (3933.316 – 3922.434)

La baisse des charges d'eau et d'électricité des logements sociaux est due surtout à la vacance d'appartements. (Travaux, pause entre deux locataires).

Aussi confronté à la baisse du chômage et des dossiers RI, le service a dû gérer une diminution des postes qui dépendent des subventions du canton. Il n'y a pas eu de licenciements, mais des départs naturels non remplacés.

393 Service du Travail (ST)

La baisse du taux de chômage a eu un impact important sur ce service, principalement à l'ORP et à "Emploi Lausanne". La baisse du nombre de bénéficiaires s'est répercutée sur les postes affectés, qui ont diminué. Cette baisse du chômage implique donc une diminution des charges, et aussi des revenus, vu que le chômage est financé par le canton, mais le personnel est salarié par la ville. Le budget est réalisé selon des prévisions faites près d'un an avant et les charges effectives déterminent finalement la participation de la Confédération aux charges. La baisse des charges du ST par rapport au budget est donc de **5,73 %** et celle des revenus de **4,42 %**.

À l'ORP il y a eu des départs naturels dont les postes n'ont pas été repourvus ; il y avait aussi 3 personnes engagées en CDD et certains contrats n'ont pas été reconduits.

À Emploi Lausanne, si on note une baisse des traitements, c'est dû à une vacance de postes durant quelques mois.

Au sein de l'Inspection du Travail, un auxiliaire a dû être engagé pour remplacer un congé maladie de longue durée.

2.4. Les charges par service

		CHARGES	Part des charges 2022 %	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2022 comptes 2022 %	Comptes 2021	Comptes 2021 comptes 2022%
300	3000	Secrétariat général	3.00	4'400'052.63	4'464'200.00	-1.44	4'189'389.74	5.03
381	3810	Service des sports	32.10	47'025'915.20	47'321'600.00	-0.62	45'932'734.21	2.38
391	3910	Service des assurances sociales	9.24	13'530'970.56	15'090'800.00	-10.34	9'770'416.75	38.49
392	3920	Service social (adm. service)	0.69	1'010'647.36	1'301'900.00	-22.37	1'136'196.80	-11.05
	3921	Unités support	0.99	1'447'300.57	1'759'700.00	-17.75	1'483'519.99	-2.44
	3922	Unités prestations	28.24	41'370'666.37	46'188'900.00	-10.43	40'673'209.50	1.71
	3923	Subventions et aides individuelles	8.36	12'253'105.30	12'315'600.00	-0.51	12'846'088.46	-4.62
393	3930	Service du travail (adm. service)	1.64	2'406'595.87	2'401'200.00	0.22	2'389'377.42	0.72
	3931	Inspection du travail Lsne	0.65	951'423.81	1'014'700.00	-6.24	843'511.86	12.79
	3932	Office régional de placement	6.68	9'783'831.98	10'679'300.00	-8.39	10'421'496.68	-6.12
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	2.27	3'324'537.68	3'584'200.00	-7.24	3'571'709.62	-6.92
	3934	Emploi Lausanne	6.15	9'012'249.83	9'348'400.00	-3.60	8'303'045.84	8.54
		DIRECTION	100.00	146'517'297.16	155'470'500.00	-5.76	141'560'696.87	3.50

2.5. Les revenus par service

		REVENUS	Part des revenus 2022 %	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2022 comptes 2022 %	Comptes 2021	Comptes 2021 comptes 2022 %
300	3000	Secrétariat général	1.69	1'354'373.25	1'164'000.00	16.36	1'334'267.54	1.51
381	3810	Service des sports	6.09	4'866'349.29	4'966'700.00	-2.02	3'785'635.37	28.55
391	3910	Service des assurances sociales	15.58	12'461'759.89	11'786'300.00	5.73	6'028'803.40	106.70
392	3920	Service social (adm. service)	0.39	315'456.38	285'600.00	10.45	446'979.54	-29.42
	3921	Unités support	1.23	981'923.78	959'500.00	2.34	1'023'325.47	-4.05
	3922	Unités prestations	44.61	35'672'508.91	38'213'400.00	-6.65	36'736'022.39	-2.90
	3923	Subventions et aides individuelles	2.75	2'199'683.12	2'096'100.00	4.94	2'072'090.74	6.16
393	3930	Service du travail (adm. service)	0.67	533'092.74	516'900.00	3.13	511'705.96	4.18
	3931	Inspection du travail Lsne	0.26	205'140.78	224'000.00	-8.42	285'393.84	-28.12
	3932	Office régional de placement	12.16	9'721'111.40	10'604'700.00	-8.33	10'348'775.20	-6.07
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	4.12	3'292'613.64	3'563'500.00	-7.60	3'552'073.52	-7.30
	3934	Emploi Lausanne	10.46	8'367'665.24	8'234'800.00	1.61	7'711'438.75	8.51
		DIRECTION	100.00	79'971'678.42	82'615'500.00	-3.20	73'836'511.72	8.31

2.6. Les charges par nature

	CHARGES	Part des charges 2022 %	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2022 comptes 2022 %	Comptes 2021	Comptes 2021 comptes 2022 %
30	Charges de personnel	48.07	70'426'950.80	76'520'000.00	-7.96	70'313'908.28	0.16
31	Biens, services et marchandises	15.04	22'036'588.69	24'406'500.00	-9.71	21'321'510.54	3.35
33	Amortissements	6.81	9'979'114.96	9'671'300.00	3.18	10'386'276.12	-3.92
35	Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	0.00	0	-100.00	0.00	-100.00
36	Subventions accordées	20.67	30'283'071.90	31'546'300.00	-4.00	26'228'064.96	15.46
38	Attributions aux réserves	0.60	873'174.68	0	-100.00	621'983.39	40.39
39	Imputations internes	8.82	12'918'396.13	13'326'400.00	-3.06	12'688'953.58	1.81
	DIRECTION	100.00	146'517'297.16	155'470'500.00	-5.76	141'560'696.87	3.50

2.7. Les revenus par nature

	REVENUS	Part des revenus 2022 %	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2022 comptes 2022 %	Comptes 2021	Comptes 2021 comptes 2022 %
42	Revenus des biens	2.26	1'803'679.50	1'778'700.00	1.40	1'799'523.27	0.23
43	Taxes, ventes et prestations facturées	22.13	17'694'462.49	18'812'600.00	-5.94	13'045'133.46	35.64
45	Dédommagements de collectivités publiques	70.38	56'286'508.85	58'218'700.00	-3.32	55'104'126.88	2.15
46	Subventions acquises	3.70	2'955'510.60	2'832'400.00	4.35	2'797'507.50	5.65
48	Prélèvements sur les réserves	0.11	86'431.74	0.00	0.00	84'660.45	2.09
49	Imputations internes	1.43	1'145'085.24	973'100.00	17.67	1'005'560.16	13.88
	DIRECTION	100.00	79'971'678.42	82'615'500.00	-3.20	73'836'511.72	8.31

3. Conclusion

En conclusion, les commissaires membres de la sous-commission vous proposent d'accepter sans réserve les comptes 2022 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS).

Lausanne, le 03 mai 2023

Anne Berguerand (Rapportrice)

Johan Dupuis (Commissaire)

Au vote, le rapport de la direction SCS est accepté à l'unanimité.

Au vote, la COFIN propose d'accepter les comptes de la Direction SCS par : Oui : 8 Non : 0 Abstention : 4
--

Elle vous recommande d'en faire de même.

3.6.4. Comptes 2022 de la Direction Logement, environnement et architecture (LEA)

1. Introduction

Les comptes de la direction LEA ont été examinés les 11, 12, 13 et 21 avril 2023 en présence de Mme Nathalie Bovey, Cheffe comptable de la Direction LEA, ainsi que des Chef-fe-s de service et de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Les personnes rencontrées sont les suivantes :

- Secrétariat général : M. Jeremias Blaser, Secrétaire général ;
- Architecture et logement : Mme Nicole Christe, Cheffe de service, et M. David Cagliesi, Responsable support et développement ;
- Cadastre : M. Philippe Guignard, Adjoint administratif ;
- Gérances : M. Ahmet Salyador, Adjoint au chef de service, et Mme Muriel Burri, Responsable Finances et informatique ;
- Parcs et domaines : M. Etienne Balestra, Chef de service ;
- Organisation et informatique : Mme Julia Aymonier, Cheffe de service, et M. Jean-Paul Pinon, Responsable financier.

Madame la Conseillère municipale Natacha Litzistorf, Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture a été rencontrée en date du 18 avril 2023, toujours accompagnée de Mme Nathalie Bovey.

Nous tenons à remercier toutes les personnes de l'administration pour leur disponibilité et leurs explications.

2. Logement, environnement et architecture

	Budget 2022	Comptes 2022	Écarts	Comptes 2021
Charges	166'554'000.00	161'625'593.41		163'871'761.91
Crédits supplémentaires	1'237'400.00	0.00		
Total des charges	167'791'400.00	161'625'593.41	-6'165'806.59	163'871'761.91
Revenus	133'723'600.00	130'814'963.69		125'725'728.67
Crédits supplémentaires	120'200.00	0.00		
Total des revenus	133'843'800.00	130'814'963.69	-3'028'836.31	125'725'728.67
Excédent de charges	33'947'600.00	30'810'629.72	-3'136'970.28	38'146'033.24

L'examen des comptes de la Direction logement, environnement et architecture nous permet de constater que le total des charges est plus bas de CHF 6'165'806.59 par rapport au budget 2022 et en diminution de CHF 2'246'168.50 par rapport aux comptes 2021.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont plus bas de CHF 3'028'836.31 par rapport au budget 2022 et en augmentation de CHF 5'089'235.02 rapport aux comptes 2021.

Tableau des écarts pour la Direction par rapport au budget 2022 :

Services	Niveau des charges	Niveau des Revenus
4010 - Secrétariat général LEA	+359'516.76	+389'719.02
4100 - Cadastre	-407'407.92	+72'593.22
4400 - Architecture et logement	-1'503'521.31	-745'050.15
4510 - Parcs et domaines	-2'836'740.98	-129'082.45
4900 - Gérances	-1'587'716.54	-2'739'577.03
4910 - Organisation et informatique	-189'936.60	+122'561.08

CHARGES ET REVENUS PAR SERVICE

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
401	4010	Secrétariat général LEA	3,64	5 887 017	5 527 500	6,50	4 872 678	20,82
410	4100	Cadastre	2,79	4 514 392	4 921 800	-8,28	4 620 361	-2,29
440	4400	Architecture et du logement	6,93	11 198 179	12 701 700	-11,84	5 064 469	121,11
451	4510	Parcs et domaines	27,62	44 646 659	47 483 400	-5,97	46 401 401	-3,78
490	4900	Gérances	41,44	66 977 283	68 565 000	-2,32	74 124 632	-9,64
491	4910	Organisation et informatique	17,57	28 402 063	28 592 000	-0,66	28 788 221	-1,34
		DIRECTION	100,00	161 625 593	167 791 400	-3,67	163 871 762	-1,37

		REVENUS	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
401	4010	Secrétariat général LEA	1,97	2 574 119	2 184 400	17,84	605 511	325,12
410	4100	Cadastre	5,94	7 772 793	7 700 200	0,94	7 635 305	1,80
440	4400	Architecture et du logement	1,08	1 413 450	2 158 500	-34,52	156 859	801,09
451	4510	Parcs et domaines	7,62	9 969 118	10 098 200	-1,28	10 335 646	-3,55
490	4900	Gérances	76,23	99 718 823	102 458 400	-2,67	98 087 577	1,66
491	4910	Organisation et informatique	7,16	9 366 661	9 244 100	1,33	8 904 831	5,19
		DIRECTION	100,00	130 814 964	133 843 800	-2,26	125 725 729	4,05

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
30		Personnel	43,42	70 175 389	72 666 200	-3,43	70 900 238	-1,02
31		Biens, services, marchandises	26,93	43 526 964	45 691 700	-4,74	43 827 481	-0,69
33		Amortissements	14,88	24 045 480	25 251 200	-4,77	23 512 488	2,27
35		Dédommagements à des collectivités publiques	0,01	23 999	23 000	4,34	28 863	-16,85
36		Subventions accordées	1,34	2 161 091	3 114 800	-30,62	3 855 982	-43,95
38		Attributions aux réserves	1,46	2 359 195	134 400	1655,4	688 342	242,74
39		Imputations internes	11,96	19 333 475	20 910 100	-7,54	21 058 368	-8,19
		DIRECTION	100,00	161 625 593	167 791 400	-3,67	163 871 762	-1,37

		REVENUS	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
41		Patentes, concessions	0,00	800	3 000	-73,33	4 200	-80,95
42		Revenus des biens	45,09	58 982 860	58 306 200	1,16	54 702 538	7,82
43		Taxes, ventes, prestat. fact.	18,20	23 806 998	24 725 000	-3,71	22 808 715	4,38
45		Dédom. de collect. publiques	0,10	135 928	134 000	1,44	148 800	-8,65
46		Subventions acquises	0,19	254 696	263 300	-3,27	384 639	-33,78
48		Prélèvements sur les réserves	2,82	3 684 298	6 102 800	-39,63	3 397 460	8,44
49		Imputations internes	33,60	43 949 383	44 309 500	-0,81	44 279 377	-0,75
		DIRECTION	100,00	130 814 964	133 843 800	-2,26	125 725 729	4,05

TABLEAU DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA DIRECTION

Situation au 31 décembre de l'année (chiffres issus des rapports de gestion) :

		EPT 2018 Alloués	EPT 2019 Alloués	EPT 2020 Alloués	EPT 2021 Alloués	EPT 2022 Alloués
4010	Secrétariat général LEA			23.10	24.40	26.20
4100	Cadastre	56.30	55.70	33.20	33.20	33.00
4400	Architecture et logement	29.90	30.80	30.80	27.00	51.40
4510	Parcs et domaines	306.15	300.45	296.65	292.20	283.05
4900	Gérances	99.39	98.29	102.19	102.84	80.19
4910	Organisation et d'informatique	79.75	83.45	85.35	87.25	89.25
		571.49	568.69	571.29	566.89	563.09

Récapitulation de l'évolution des effectifs alloués à la direction depuis le 31 décembre 2018 :

Au :	31 décembre 2018		571.49
	31 décembre 2019	- 2.80	568.69
	31 décembre 2020	+ 2.60	571.29
	31 décembre 2021	- 4.40	566.89
	31 décembre 2022	- 3.80	563.09

Tableau de l'évolution des apprenti·e·s de la direction (au 31 décembre) :

		EPT 2018	EPT 2019	EPT 2020	EPT 2021	EPT 2022
4010	Secrétariat général LEA				0.0	0.0
4100	Cadastre	4.0	3.0	3.0	4.0	3.0
4400	Architecture et logement	1.0	1.0	2.0	2.0	1.0
4510	Parcs et domaines	22.0	21.0	18.0	21.0	22.0
4900	Gérançes	7.0	7.0	7.0	6.0	7.0
4910	Organisation et d'informatique	8.0	8.0	6.0	9.0	9.0
TOTAL DES APPRENTIS		42.0	40.0	36.0	42.0	42.0

3. Commentaires par service

4010 Secrétariat général LEA (dès 2022)

	Budget 2022	Comptes 2022	Écarts	Comptes 2021
Charges	5'225'200.00	5'887'016.76		4'872'678.08
Crédits supplémentaires	302'300.00			
Total des charges	5'527'500.00	5'887'016.76	359'516.76	4'872'678.08
Revenus	2'184'100.00	2'574'119.02		605'510.57
Crédits supplémentaires	300.00			
Total des revenus	2'184'400.00	2'574'119.02	389'719.02	605'510.57
Excédent de charges	3'343'100.00	3'312'897.74	-30'202.26	4'267'167.51

L'examen des comptes de ce service nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont plus élevées de CHF 359'516.76 par rapport au budget 2022.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont plus élevés de CHF 389'719.02 par rapport au budget 2022.

Les activités du service sont financées par le budget de fonctionnement. Il n'y a pas de dépense prévue au budget d'investissement car il n'est pas possible d'y faire figurer des éléments non-tangibles (tel que la mesure de la qualité de l'air en lien avec l'observatoire de l'environnement par exemple).

La différence entre le budget et les comptes figurant à la rubrique 318 s'explique notamment en raison d'une budgétisation par erreur dans le cadre de la restauration collective durable. La direction du projet est pilotée par le secrétariat général, mais les dépenses figurent dans les comptes de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.

Par rapport à la rubrique 380, le service n'a pas la maîtrise des écritures de bouclage. Ces montants sont définis par la Direction des finances et de la mobilité selon une clé de répartition entre les services de la Ville.

Concernant la rubrique 439, la différence par rapport aux comptes 2021 concerne la compensation des dépenses liées au financement de charges de fonctionnement par le FDD ainsi que l'attribution du solde des surtaxes des SiL au Plan climat qui n'était pas budgétée.

4100 – Service du cadastre (et secrétariat général jusqu'en 2021)

	Budget 2022	Comptes 2022	Écarts	Comptes 2021
Charges	4'921'800.00	4'514'392.08		4'620'360.98
Crédits supplémentaires				
Total des charges	4'921'800.00	4'514'392.08	-407'407.92	4'620'360.98
Revenus	7'700'200.00	7'772'793.22		7'635'304.90
Crédits supplémentaires				
Total des revenus	7'700'200.00	7'772'793.22	+72'593.22	7'635'304.90
Excédent de revenus	2'778'400.00	3'258'401.14	480'001.14	3'014'943.92

L'exercice 2021 est le dernier où le secrétariat général et le cadastre formaient un seul service.

L'examen des comptes de ce service nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont plus basses de CHF 407'407.92 par rapport au budget 2022.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont plus élevés de CHF 72'593.22 par rapport au budget 2022.

Une présentation publique du service a été réalisée lors d'une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville.

La différence entre le budget et les comptes s'agissant du personnel fixe s'explique par une période de latence entre les départs et les remplacements. Il n'est pas toujours aisé de prévoir le montant exact, en raison des différentes composantes du salaire.

L'excédent de revenu figurant à la rubrique 438 résulte de plusieurs chantiers importants. À titre d'exemple, les travaux de numérisation du réseau de gaz pour les SiL ont débuté plus tôt que prévu et n'étaient pas budgétés en 2022 (mais le sont pour 2023).

4400 – Service d'architecture et du logement (ARLO)

	Budget 2022	Comptes 2022	Écarts	Comptes 2021
Charges	13'004'000.00	11'198'178.69		5'064'468.73
Crédits supplémentaires	-302'300.00			
Total des charges	12'701'700.00	11'198'178.69	-1'503'521.31	5'064'468.73
Revenus	2'158'800.00	1'413'449.85		156'859.39
Crédits supplémentaires	-300.00			
Total des revenus	2'158'500.00	1'413'449.85	-745'050.15	156'859.39
Excédent de charges	10'543'200.00	9'784'728.84	-758'471.16	4'907'609.34

L'examen des comptes de ce service nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont plus basses de CHF 1'503'521.31 par rapport au budget 2022 et en augmentation de CHF 6'133'709.96 par rapport aux comptes 2021.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en diminution de CHF 745'050.15 par rapport au budget 2022, et en augmentation de CHF 1'256'590.46 par rapport aux comptes 2021.

Une importante réorganisation du service a eu lieu en 2021. Par conséquent, 2022 est la première année dont les comptes reflètent la nouvelle organisation. Par le passé, le Service d'architecture et du logement fournissait uniquement des prestations. À présent, le Service engrange aussi des recettes en gérant des projets de la CPCL, et développe ses activités en octroyant des subventions aux coopératives d'habitation.

Au cours de l'année 2022, il y a eu d'importants mouvements de personnel. Des postes d'auxiliaires ont été pérennisés. Des départs à la retraite et des démissions expliquent également la différence entre le budget et les comptes.

Commission des Finances

À la rubrique 318, la différence entre le budget et les comptes s'explique par un retard pris dans des projets en lien avec la politique du logement.

La rubrique 365 fait état des subventions accordées en relation avec l'aide à la pierre et les droits distincts et permanents. Le fonds de régulation des loyers fixé à 30% ayant été dépassé, les gérances ont dû puiser dans leurs réserves (ce qui a pour effet que les subventions ne sont pas versées par le Service).

S'agissant des revenus, deux projets d'envergure ont été retardés, ce qui a pour incidence que les honoraires n'ont pas encore été facturés.

Concernant le Plan des investissements, le crédit accordé par le préavis de 2011 portant sur l'amiante n'est utilisé qu'occasionnellement, car, dorénavant ces analyses sont systématiquement effectuées lors de travaux importants. Les récents aménagements temporaires de la place de la Gare ont été portés au préavis sur l'infrastructure multimodale de la Gare.

L'assainissement énergétique des bâtiments propriétés de la Ville est du ressort du Service des gérances, mais le Service d'architecture et logement est chargé du pilotage du projet. L'engagement de personnel qualifié est un enjeu important pour mener à bien ces rénovations.

Tableau des subventions versées avec les écarts par rapport au budget 2022 :

		BUDGET 2022	COMPTES 2022
Subventions			
Logement, environnement et architecture			
4400	Service d'architecture et du logement		
365	Subvention à des institutions		
	Association Eco-quartier (budget 2009 / déc. mun. du 27.08.2008 / transféré du Service des gérances budget 2022)	30'000	30'000
	* Forum d'architectures – Loyer et charges locatives (comptes 2018)	178'100	180'161
	Participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières (Loi cantonale du 9 septembre 1975 sur le logement et ses règlements d'application) (transféré du Service des gérances budget 2022)	2'144'100	1'218'488
	Droits de superficie concédés à titre gratuit		
	* Association des œuvres sociales de l'Armée du Salut (Vallon 1A) (préavis N° 160 du 06.05.1960 / transféré du Service des gérances budget 2022)	28'300	0
	Cité-Derrière (Oiseaux 6) (préavis N° 2002/12 du 14.03.2002 / transféré du Service des gérances budget 2022)	27'800	27'760
	Cité-Joie (Cassinette 17) (préavis N° 51 du 15.06.1962 / transféré du Service des gérances budget 2022)	12'800	12'805
	Fondation Institution de Lavigny (Montolieu 96 à 98) (préavis N° 155 du 14.04.1972 / transféré du Service des gérances budget 2022)	108'200	108'141
	La Maison Ouvrière "B" S.A. (Entre-Bois 12 à 16 et 18 à 28) (préavis N° 112 du 03.07.1959 / N° 50 du 15.06.1962 / transféré du Service des gérances budget 2022)	73'800	73'793
	* Le Logement Idéal – Société coopérative (ch. de l'Ancien-Stand 2-10) (préavis N° 81 du 30.11.1962 / transféré du Service des gérances budget 2022)	35'700	35'672
	* Le Logement Idéal – Société coopérative (ch. de l'Ancien-Stand 12-18) (préavis N° 81 du 30.11.1962 / transféré du Service des gérances budget 2022)	26'700	26'644
	* Le Logement Idéal – Société coopérative (ch. de l'Ancien-Stand 20) (budget 2006 / transféré du Service des gérances budget 2022)	32'600	32'842
	* Le Logement Idéal – Société coopérative (rte de la Clochette 22 à 34) (ex Cité du Grand Age) (préavis N° 45 du 03.06.1966 / transféré du Service des gérances budget 2022)	100'000	100'000
	* Le Logement Idéal – Société coopérative (rte des Plaines-du-Loup 10-24) (préavis N° 81 du 30.11.1962 / transféré du Service des gérances budget 2022)	56'800	56'789
	Maison pour Etudiants de l'Université de Lausanne (Falaise 1 à 3 / Rhodanie 64) (préavis N° 261 du 13.06.1961 / N° 142 du 04.10.1963 / N° 206 du 13.06.1964 / transféré du Service des gérances budget 2022)	109'900	110'298
	Société immobilière Clair Logis Lausanne "B" (Entre-Bois 13) (préavis N° 96 du 15.03.1963 / transféré du Service des gérances budget 2022)	18'800	18'794
	Total	2'983'600	2'032'187
366	Aides individuelles		
	Aides individuelles (règlement provisoire cantonal du 16.12.1977 / budget 2017 / transféré du Service des gérances budget 2022)	1'200	1'188
	Total	1'200	1'188

4510 – Service des parcs et domaines

	Budget 2022	Comptes 2022	Écarts	Comptes 2021
Charges	47'498'400.00	44'646'659.02		46'401'401.46
Crédits supplémentaires	-15'000.00			
Total des charges	47'483'400.00	44'646'659.02	-2'836'740.98	46'401'401.46
Revenus	10'098'200.00	9'969'117.55		10'335'645.54
Crédits supplémentaires				
Total des revenus	10'098'200.00	9'969'117.55	-129'082.45	10'335'645.54
Excédent des charges	37'385'200.00	34'677'541.47	-2'707'658.53	36'065'755.92

L'examen des comptes de cette division nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont plus basses de CHF 2'836'740.98 par rapport au budget 2022 et en diminution de CHF 1'754'742.44 par rapport aux comptes 2021.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont plus bas de CHF 129'082.45 par rapport au budget 2022, et en diminution de CHF 366'527.99 par rapport aux comptes 2021.

Une différence notable entre le budget et les comptes est à constater au sujet des charges de personnel. Cet écart s'explique notamment en raison d'un nombre important de départs à la retraite, permettant ainsi de recruter du personnel plus jeune, ce qui est bienvenu dans un contexte où la moyenne d'âge était plutôt élevée. De plus, dans le cadre du projet interne Synergie II, 14 ept ont été transféré au SALV et 6 ept repris à MAP.

S'agissant des biens, services et marchandises, l'écart entre le budget et les comptes s'explique notamment par une diminution de l'entretien des serres horticoles qui seront prochainement déplacées, par une diminution des investissements dans des domaines non-essentiels (fournitures de bureau, achats d'installation...) et par une variation du stock de la production viticole.

À ce sujet, un déficit d'environ 135'000.- est à noter concernant les vignobles en raison de la mauvaise récolte de l'année 2021. Mais la production prometteuse de l'année 2022 devrait permettre d'atteindre l'équilibre dans les comptes 2023. De plus, l'expansion de la vente en ligne ainsi que la multiplication des distributeurs présagent également une augmentation des recettes.

Au sujet du Plan des investissements, les projets suivent leur cours. Le crédit lié à l'Objectif Canopée sera bientôt épuisé et se poursuit d'ores et déjà avec le Plan Canopée voté dans le cadre du Plan climat.

Tableau des subventions versées avec les écarts par rapport au budget 2022 :

4510	Service des parcs et domaines		
365	Subvention à des institutions		
	Parc naturel périurbain - Contribution de la Ville sous forme de prestations propres (préavis N° 2019/52 / Budget 2022)	100'000	97'716
	Société vaudoise pour la protection des animaux – Fourrière (déc. mun. du 27.08.2008)	30'000	30'000
	Total	130'000	127'716

4900 – Service des gérances

	Budget 2022	Comptes 2022	Écarts	Comptes 2021
Charges	67'676'500.00	66'977'283.46		74'124'631.73
Crédits supplémentaires	888'500.00			
Total des charges	68'565'000.00	66'977'283.46	-1'587'716.54	74'124'631.73
Revenus	102'338'200.00	99'718'822.97		98'087'577.24
Crédits supplémentaires	120'200.00			
Total des revenus	102'458'400.00	99'718'822.97	-2'739'577.03	98'087'577.24
Excédent des revenus	33'893'400.00	32'741'539.51	-1'151'860.49	23'962'945.51

L'examen des comptes de ce service nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont en diminution de CHF 1'587'716.54 par rapport au budget 2022 et en diminution de CHF 7'147'348.27 par rapport aux comptes 2021.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en diminution de CHF 2'739'577.03 par rapport au budget 2022, et en augmentation de CHF 1'631'245.73 par rapport aux comptes 2021.

Le Service des gérances fait face à de nombreux enjeux. D'une part, l'implémentation d'un nouveau système de gestion immobilière (Abalmmo) ainsi que la récente mise en service du logiciel comptable Abacus ont nécessité un investissement en personnel supérieur aux projections. D'autre part, ce Service doit régulièrement se réorganiser pour palier plusieurs départs et absences longue durée.

Des erreurs d'écriture comptable parmi les sous-rubriques expliquent certains écarts avec le budget. Ces écritures se compensant parmi, elles n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes.

À la rubrique 330, la facturation (mise en valeur) des logements vacants explique la différence entre le budget et les comptes. Une adaptation du budget est prévue en 2024.

Les amortissements figurent à la rubrique 334, lesquels ont pour un certain nombre été retardés. Ces reports sont à mettre en lien avec le rapport-préavis 2015/50 (cf. rubriques 380 et 480).

Dans les comptes à 4 positions, à la rubrique 423, les sous-rubriques 423.3 (15,8 mio de DDP) et 423.8 (4,5 mio de loyers facturés à d'autres services de la Ville) ne figurent pas dans les comptes transmis. Il s'agit d'une erreur d'impression qui n'impacte pas le résultat comptable.

La différence entre le budget et les compte figurant à la rubrique 434 s'explique par des reports en raison de la mise en place de la plateforme Abalmmo et une baisse du taux d'honoraires facturés à la CPCL.

En faisant abstraction des écritures de bouclage (attribution aux réserves principalement), les revenus sont équilibrés par rapport au budget.

Quelques remarques au sujet du Plan des investissements méritent d'être formulées. Des retards sont à noter concernant l'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine administratif de la Ville. Par ailleurs, le crédit en lien avec la rénovation du Théâtre de Vidy risque d'être dépassé. Au sujet du crédit accordé pour l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment de la Vallée de la Jeunesse, les travaux ont dû être reportés en raison de la tenue d'une exposition.

4910 – Service d'organisation et informatique

	Budget 2022	Comptes 2022	Écarts	Comptes 2021
Charges	28'228'100.00	28'402'063.40		28'788'220.93
Crédits supplémentaires	363'900.00			
Total des charges	28'592'000.00	28'402'063.40	-189'936.60	28'788'220.93
Revenus	9'244'100.00	9'366'661.08		8'904'831.03
Crédits supplémentaires	0.00			
Total des revenus	9'244'100.00	9'366'661.08	+122'561.08	8'904'831.03
Excédent de charges	19'347'900.00	19'035'402.32	-312'497.68	19'883'389.90

L'examen des comptes de ce service nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont plus basses de CHF 189'936.60 par rapport au budget 2022 et en diminution de CHF 386'157.53 par rapport aux comptes 2021.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont plus hauts de CHF 122'561.08 par rapport au budget 2022, et en augmentation de CHF 461'830.05 par rapport aux comptes 2021.

Un travail important sur le pilotage économique a été entrepris. Le but est de pouvoir compter sur une meilleure vision d'ensemble concernant les prestations facturées. Cette démarche va de pair avec une amélioration de la transparence sur les projets en cours et futurs.

La mise en place de procédures ainsi que de contrôles juridiques sont de plus en plus nécessaires en raison du développement de la législation à cet égard, ainsi que pour assurer la fiabilité requise dans ce domaine sensible.

Concernant le personnel, quelques recrutements sont à noter. L'écart entre le budget et les comptes s'explique notamment par l'indexation des salaires (de 2,87%), qui n'a pas pu être absorbée par le montant budgété. Un nombre plus faible de formations initialement prévues ont été données. Cela s'explique par des annulations des entreprises proposant ces services.

S'agissant des prestations facturées à des tiers, la tendance est à la baisse. Une partie des contrats et des conventions ont été résilié ou renégocié. Le SOI est prudent avec ce genre de mandat en raison de la responsabilité engagée en fournissant ce type de services, sans pour autant avoir la maîtrise des activités déployées par la suite.

Au sujet du Plan des investissements, plusieurs préavis sont en retard ou devront être étendus (RECOLTE). Le récent crédit-cadre de 5 millions va permettre de développer plusieurs projets d'importance. Un préavis sur la stratégie 2024 devrait être présenté au Conseil communal d'ici la fin de l'année 2023. Une priorisation des projets sera nécessaire.

4. Conclusion

Les commissaires soussignés vous proposent d'accepter les comptes 2022 de la Direction Logement, environnement et architecture.

Lausanne, le 24 avril 2023

Mathias Paquier

Samuel De Vargas (Rapporteur)

Au vote, le rapport de la direction LEA est accepté par 13 oui et 1 abstention.

<p>Au vote, la COFIN propose d'accepter les comptes de la Direction LEA par :</p> <p>Oui : 8</p> <p>Non : 0</p> <p>Abstention : 4</p>

Elle vous recommande d'en faire de même.

3.6.5. Comptes 2022 de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2022 de la Direction EJQ est composée de Madame Angèle Mendy et Monsieur Ilias Panchard (rapporteur).

1. Introduction

Les commissaires ont examiné les comptes de la direction EJQ le 28 avril 2023 avec M. Claude Demierre, chef comptable, ainsi que les chef·fe·s de service et leurs collaboratrices et collaborateurs.

Les personnes suivantes étaient présentes :

- Secrétariat général : Mme Elsa Kurz et M. David Payot.
- Petite enfance : M. Bertrand Martinelli, Mme Isabelle Lachavanne et M. David Payot
- Santé et prévention : Mme Béatrice Delanoy Ortega
- Ecoles et parascolaire : Mme Barbara de Kerchove et M. Rocco Giugno
- Psychologie scolaire : Mme Karin Barraud et M. Julien Wisard

Nous tenons à remercier toutes les personnes de l'administration pour leur disponibilité et leurs explications. Nous remercions également Monsieur David Payot, Directeur Enfance, Jeunesse et Quartiers, que nous avons rencontré après nos visites du jour le 28 avril 2023, aussi accompagné de M. Claude Demierre. Nous tenons enfin à remercier Monsieur Denis Mermoud, assistant du conseiller municipal David Payot, pour son excellente organisation des visites.

2. Enfance, Jeunesse et Quartiers

5 - Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	226 364 600	229 464 191	
<i>Crédits supplémentaires</i>	2 552 300		
Total des charges	228 916 900	229 464 191	547 292+
Revenus	68 383 900	70 300 847	
<i>Crédits supplémentaires</i>	796 200		
Total des revenus	69 180 100	70 300 847	1 120 747+
Excédent de charges	-159 736 800	-159 163 344	-573 476

L'examen des comptes 2022 nous permet d'indiquer que les charges ont été plus importantes de CHF **547'292** par rapport au budget 2022.

Voici les variations des charges par service par rapport au budget 2022 :

Secrétariat général :	CHF -493'358
Service psychologie scolaire :	CHF 165'879
Secrétariat santé et prévention :	CHF -671'540
Service des écoles et du parascolaire :	CHF 1'827'719
Service de la petite enfance :	CHF -281'409

Commission des Finances

En parallèle, les revenus de la direction sont en augmentation de CHF **1'120'747** par rapport au budget 2022. En résultat, l'excédent de revenus pour l'exercice 2022 est de CHF **573'476** pour la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers par rapport au budget 2022.

Charges et revenus par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
501	5010	Administration du service et institutions subventionnées	10,07	23 109 262,86	23 333 200	-0,96	22 204 350,48	4,08
501	5011	Accueil vacances	2,19	5 034 726,82	5 278 800	-4,62	4 525 288,41	11,26
501	5012	Institutions d'éducation	0,01	33 873,82			3 790 851,47	-99,11
501	5013	Cultes et temples	1,53	3 510 378,65	3 569 600	-1,66	3 251 777,07	7,95
541	5410	Psychologie, psychomot. & logop.	3,69	8 469 879,33	8 304 000	2,00	8 228 101,71	2,94
542	5420	Office de santé	1,88	4 312 117,57	4 419 700	-2,43	4 220 311,60	2,18
542	5421	Office dentaire	1,36	3 123 042,67	3 687 000	-15,30	3 402 868,84	-8,22
580	5800	Ecoles et parascolaire	43,29	99 336 418,89	97 508 700	1,87	94 048 281,88	5,62
590	5900	Lieux d'accueil de jour municipaux	21,68	49 757 210,84	50 257 700	-1,00	47 065 585,64	5,72
590	5901	Institutions subventionnées	14,28	32 777 280,09	32 558 200	0,67	31 242 320,05	4,21
		DIRECTION	100,00	229 464 191,54	228 916 900	0,24	221 979 737,15	3,37

		REVENUS	part des revenus %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
501	5010	Administration du service et institutions subventionnées	2,63	1 852 175,02	2 020 100	-8,31	1 900 191,22	-2,53
501	5011	Accueil vacances	1,21	851 761,90	960 300	-11,30	657 039,40	29,64
501	5012	Institutions d'éducation	0,05	33 873,82			3 484 476,47	-99,03
501	5013	Cultes et temples	0,38	264 455,58	246 000	7,50	248 080,55	6,60
541	5410	Psychologie, psychomot. & logop.	9,82	6 901 272,25	6 764 300	2,02	6 625 862,55	4,16
542	5420	Office de santé	5,65	3 972 923,50	3 616 000	9,87	3 657 390,54	8,63
542	5421	Office dentaire	3,55	2 495 299,80	2 681 400	-6,94	2 432 051,35	2,60
580	5800	Ecoles et parascolaire	44,80	31 491 745,01	30 555 500	3,06	29 007 907,16	8,56
590	5900	Lieux d'accueil de jour municipaux	31,65	22 252 597,47	22 149 800	0,46	21 664 532,74	2,71
590	5901	Institutions subventionnées	0,26	184 743,12	186 700	-1,05	187 996,88	-1,73
		DIRECTION	100,00	70 300 847,47	69 180 100	1,62	69 865 528,86	0,62

Charges et revenus par nature

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
30	Personnel	48,24	110 699 977,44	111 567 100	-0,78	108 510 146,61	2,02
31	Biens, services, marchandises	29,46	67 598 738,25	70 171 600	-3,67	62 929 002,35	7,42
32	Intérêts passifs						
33	Amortissements	7,32	16 807 561,13	15 763 400	6,62	16 426 248,41	2,32
35	Dédom. à collect. publiques	0,47	1 073 809,45	1 030 700	4,18	1 042 243,65	3,03
36	Subventions accordées	7,22	16 563 366,45	16 644 000	-0,48	16 634 598,27	-0,43
38	Attributions aux réserves	1,17	2 694 250,46			2 122 315,52	26,95
39	Imputations internes	6,11	14 026 488,36	13 740 100	2,08	14 315 182,34	-2,02
	DIRECTION	100,00	229 464 191,54	228 916 900	0,24	221 979 737,15	3,37

	REVENUS	part des revenus %	Comptes 2022	Budget 2022	ec./bud. %	Comptes 2021	ec./2021 %
40	Impôts						
42	Revenus des biens	2,77	1 944 803,46	2 115 600	-8,07	2 060 110,17	-5,60
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	45,91	32 272 794,38	31 595 400	2,14	29 667 352,84	8,78
44	Part à recettes sans affectation						
45	Dédom. de collect. publiques	45,32	31 863 790,68	31 402 400	1,47	33 859 181,97	-5,89
46	Subventions acquises					171 990,00	-100,00
48	Prélèvements sur les réserves	0,02	11 250,99			247 781,20	-95,46
49	Imputations internes	5,99	4 208 207,96	4 066 700	3,48	3 859 112,68	9,05
	DIRECTION	100,00	70 300 847,47	69 180 100	1,62	69 865 528,86	0,62

3. Commentaires par service

501 Secrétariat général

501 - Secrétariat général EJQ (SGEJQ)	Budget 2022	Comptes 2022	Ecarts
Charges	31 951 600	31 688 242	
<i>Crédits supplémentaires</i>	230 000		
Total des charges	32 181 600	31 688 242	-493 358
Revenus	3 136 400	3 002 266	
<i>Crédits supplémentaires</i>	90 000		
Total des revenus	3 226 400	3 002 266	-224 134
Excédent de charges	-28 955 200	-28 685 975	269 225

Les charges 2022 du Secrétariat général sont inférieures de CHF 493'358 par rapport au budget 2022. Les revenus 2022 sont inférieurs de CHF 224'134. L'excédent de charges est donc de CHF 269'225 par rapport au budget 2022.

- De façon générale, le Secrétariat général a connu relativement peu de variation des charges et des revenus en 2022.
- À noter que 2022 sera la dernière année du secrétariat général sous sa forme actuelle suite à la création du Service « quartiers, jeunesse et familles ».
- Suite à des années 2020 et 2021 où de nombreuses activités, événements et camps scolaires avaient été annulés, causant une baisse importante des charges, le retour des écoles à la montagne a eu lieu en février 2022.
- Centre communal pour adolescents de Valmont (5012) : le bâtiment a été transféré au Canton et les dernières dépenses du Centre ont été reprises par l'État.
- L'absence au budget 2022 de la participation de la Confédération au budget participatif malgré sa présence aux comptes 2022 s'explique par le fait que cela n'a été connu qu'après l'établissement du budget. Prévu pour 3 ans initialement (débuté en 2019), ce soutien de la Confédération a finalement été prolongé pour 2022 et renouvelé dès 2023.
- 750^{ème} anniversaire de l'église Saint-François (5010.434) : l'augmentation s'explique par le succès de l'événement. La Ville a mis à disposition du personnel, remboursé par l'association créée en charge de l'événement.
- Investissements : suite au départ à la retraite du gérant technique du domaine cultes et temples, les travaux de réfection du Temple de Chailly ont été reportés. Cela a aussi permis d'anticiper en faisant les travaux du Temple de Sévelin en 2022, en profitant aussi de son raccordement au chauffage à distance (CAD).

5410 Service de Psychologie Scolaire (SPS)

5410 Service de Psychologie Scolaire	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	8 145 200	8 469 879	
<i>Crédits supplémentaires</i>	158 800		
Total des charges	8 304 000	8 469 879	165 879
Revenus	6 660 500	6 901 272	
<i>Crédits supplémentaires</i>	103 800		
Total des revenus	6 764 300	6 901 272	136 972
Excédent de charges	-1 539 700	-1 568 607	-28 907

Les charges 2022 de ce service sont supérieures de CHF 165'879 par rapport au budget 2022. Les recettes 2022 sont supérieures de CHF 136'972. L'excédent de charges est donc de CHF 28'907 par rapport au budget 2022.

- De façon générale, le service de psychologie scolaire a connu peu de variation des charges et des revenus en 2022.
- L'augmentation des frais d'interprètes (5410.301) s'explique en partie par le besoin d'interprètes en langue ukrainienne. Aussi par l'augmentation de la demande en interprètes due au nombre de personnes migrantes mais aussi à une meilleure prise de conscience dans le milieu scolaire de la plus-value d'un échange avec les parents où elles et ils peuvent s'exprimer de façon précise et détaillée, ce qui n'est pas toujours possible en français.
- Augmentation des frais de formation (5410.309) et des frais de supervision (5410.318) en 2022. Le budget formation et les frais de supervision relèvent du même objectif et du même montant global alloué aux professionnel-le-s. Le format des supervisions est indispensable pour que le personnel, en particulier les personnes plus récemment engagées, puisse se former de façon continue pour pouvoir conserver leurs titres, et dans un format d'accompagnement sur mesure et tenant compte des problématiques concrètes rencontrées sur le terrain.
- Subvention : la seule subvention du service (5410.366), soit la participation à l'achat de matériel ou à divers frais scolaires pour des enfants précarisés (camps scolaires, matériel, activités scolaires ou extra-scolaires, etc.), continue d'être pleinement utilisée. Elle est coordonnée de façon inter-services car son attribution peut concerner les camps de vacances, l'accueil parascolaire, les repas ou autres.

542 Service de santé et prévention

542 Service de santé et prévention	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	8 153 900	7 435 160	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-47 200		
Total des charges	8 106 700	7 435 160	-671 540
Revenus	6 297 400	6 468 223	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	6 297 400	6 468 223	170 823
Excédent de charges	-1 809 300	-966 936	842 364

Les charges 2022 du service de santé et prévention (SSPR) sont inférieures de CHF 671'540 par rapport au budget 2022. Les revenus 2022 sont supérieurs de CHF 170'823 par rapport au budget 2022. L'excédent de charges est donc de CHF 842'364 par rapport au budget 2022.

- De façon générale, le service a connu peu de variation des revenus en 2022. La variation des charges (-671'540 CHF) s'explique par des vacances de postes suite à des départs en retraite.
- Les postes vacants (5421.434) sont dus à la difficulté à recruter de nouveaux médecins-dentistes ainsi qu'aux délais importants nécessaires pour obtenir l'autorisation de pratiquer puis celle de facturer (12 à 16 semaines pour chaque démarche). Ces délais sont peu compatibles pour assurer un recrutement dans les temps, tenant compte des délais de dédite contractuelle des dentistes quittant le poste. Cependant, le service a pu engager 5 nouvelles dentistes.
- Augmentation d'un poste d'infirmier-e-s en milieu scolaire (5421.451) lié au suivi des contrôles dentaires obligatoires des élèves 1P. Remboursé par le Canton. Les contrôles dentaires obligatoires en 1P ont été introduits à Lausanne en septembre 2021, et le suivi par les infirmier-e-s en milieu scolaire dans le cadre de ce projet de santé bucco-dentaire est entré en vigueur le 1er septembre 2022.
- Moins de formations en 2022 dû à une légère baisse de personnel et des absences (5421.301 & 5421.309). On remarque une baisse globale des montants engagés pour la formation ces dernières années en lien avec les conséquences du COVID.
- Subvention : le budget des aides individuelles de l'office dentaire (5421.366) n'est pas atteint mais les perspectives sont favorables pour les prochaines années. Le but serait d'élargir le mandat des contrôles dentaires au pré-scolaire pour atteindre les élèves avant l'école primaire et d'introduire, dès 2024, la possibilité de réaliser les soins sous MEOPA dans le cadre de l'office dentaire. Ce montant actuellement sous-dépensé (56'000 CHF) pourrait servir aussi à aider les familles à financer ce type de soins.

5800 Service des écoles et du parascolaire

<u>5800 Service des écoles et parascolaire</u>	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	95 529 000	99 336 418	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1 979 700		
Total des charges	97 508 700	99 336 418	1 827 719
Revenus	29 953 100	31 491 745	
<i>Crédits supplémentaires</i>	602 400		
Total des revenus	30 555 500	31 491 745	936 245
Excédent de charges	-66 953 200	-67 844 673-891 474	

Les charges 2022 du service des écoles et parascolaire (SEP) sont supérieures de CHF 1'827'719 par rapport au budget 2022. Les revenus 2022 sont eux supérieurs de CHF 936'245. L'excédent de charges est donc de CHF -891'474 par rapport au budget 2022.

- En 2022, la stratégie d'assainissement du bâti scolaire a poursuivi son développement. D'où une augmentation de la rubrique entretien des biens immobiliers (5800.314).
- L'attribution aux réserves (5800.380 / CHF 2'694'250) concerne le financement du Plan climat et financera une partie de l'entretien des bâtiments scolaires.
- La rubrique « eau, énergie et chauffage » (5800.312) diminue sensiblement (469'761 CHF, baisse de 10%). Cela s'explique par une baisse de la consommation due principalement aux mesures prises (réduction de température, économies d'énergie).
- Après une année 2021 au ralenti pour cause de pandémie, le Conseil des établissements s'est de nouveau réuni et les commissions d'établissement ont de nouveau siégé activement en 2022 (5800.300).

Commission des Finances

- Petite curiosité au montant minime : le 5800.307 continue de diminuer. Il s'agit des pensions de retraite des enseignant-e-s qui avaient été engagé-e-s, à l'époque, par la Ville de Lausanne lorsque l'école était gérée au niveau communal.
- Plan des investissements :
 - Collège de Saint-Roch : chantier en bonne voie. L'usage du solde de crédit (5800_503.5070) est prévu à la fin du chantier de réfection du collège, pour finaliser les aménagements extérieurs qui empiètent sur le périmètre des salles de gymnastique (52'000 CHF).
 - Inauguration du Belvédère : chantier bien tenu, avec un peu de marge au niveau financier.
 - Poursuite de la 5^{ème} étape de « rénovation, assainissement et optimisation des bâtiments scolaires (Montoie et la Barre).
 - Plaines-du-Loup : l'objectif est d'ouvrir le site scolaire à l'automne 2023.
 - La politique des préaux scolaires se poursuit.
 - Les dépenses pour l'affichage numérique frontal n'ont pas eu lieu en 2022.

590 Service de la petite enfance

590 Service de la petite enfance	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	82 584 900	82 534 490	
<i>Crédits supplémentaires</i>	231 000		
Total des charges	82 815 900	82 534 490	-281 409
Revenus	22 336 500	22 437 340	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	22 336 500	22 347 340	100 841
Excédent de charges	-60 479 400	-60 097 150	382 250

Les charges 2022 du service de la petite enfance (SPE) sont inférieures de CHF 281'409 par rapport au budget 2022. Les revenus 2022 sont supérieurs de CHF 100'841 par rapport au budget 2022. L'excédent de charges est ainsi de CHF 382'250 par rapport au budget 2022.

- De façon générale, le service de la petite enfance a connu peu de variation des charges et des revenus en 2022.
- Les coûts du personnel auxiliaire au-dessus du montant budgété s'expliquent notamment par la revalorisation du salaire des auxiliaires, mais aussi par le besoin en heures de remplacement dû à un taux d'absence post-Covid élevé. Ce taux a connu son pic au 1^{er} trimestre 2022.
- Cette année 2022 avait comme priorité la planification future plutôt que le développement de nouvelles places. Néanmoins, 82 nouvelles places, quasi entièrement dans le privé subventionné, ont pu être ouvertes.
- La baisse de participation du Canton et de la Confédération aux charges s'explique par le nombre de places non-crées.
- Portail-parents (5900.318) : budgétisé en 2021 mais pas encore mis en place, l'objectif est désormais d'externaliser ce projet complexe. Le but est d'avoir un portail unifié pour les parents sachant que l'ensemble de l'administration doit s'adapter en fonction. Complexité aussi au niveau informatique. Le projet figurera au plan des investissements.

4. Conclusion

En conclusion, les commissaires membres de la sous-commission vous proposent d'accepter sans réserve les comptes 2022 de la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers (EJQ).

Lausanne, le 03 mai 2023

Ilias Panchard (rapporteur)

Angèle Mendy (commissaire)

Au vote, le rapport et les comptes de la direction EJQ est accepté à l'unanimité.

Au vote, la COFIN propose d'accepter les comptes de la Direction EJQ par :

Oui : 8

Non : 0

Abstention : 4

Elle vous recommande d'en faire de même.

3.6.6. Comptes 2022 de la Direction Finances et mobilité (FIM)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2022 de la Direction FIM est composée de M. Paulraj Kanthia (rapporteur) et Mme Angélique Chatton.

1. Préambule

Les commissaires ont examiné les comptes de la direction les 17 et 18 avril 2023.

Service	Personnes	Fonction
SFIN	M. Emmanuel Bourquin	Chef de service
MAP	M. Patrick Etournaud	Chef de service
	Mme Lorena Doussot	Contrôleuse de gestion
PUR	M. Stéphane Beaudinot	Chef de service
	M. Patrick Jacomino	Chef de service adjoint
	Mme Maya Müller	Economiste
SG	Mme Valentina Andreoli	Cheffe de service
SALV	M. Luc Perraux	Chef de service
	M. Jacques Vuilliomenet	Chef de division
	M. Philippe Martin	
SPEL	Mme Vesna Stanimirovic	Cheffe de service
	Mme Catherine Crevoisier	Adjointe de la cheffe de service
	Mme Angelika Veluz	Assistante de la cheffe de service

Nous tenons tout particulièrement à remercier Mme Anja Borgeaud, Cheffe comptable, pour son organisation, sa disponibilité et son appui précieux. Enfin, nous remercions également Madame Florence Germond, Directrice des Finances et Mobilité que nous avons rencontrée le 19 avril 2023.

2. Direction des finances et mobilité

6 - Direction des finances et mobilité	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	204 552 300	251 776 891	
<i>Crédits supplémentaires</i>	70 000		
Total des charges	204 622 300	251 776 891	47 114 591
Revenus	678 910 200	742 818 797	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	678 910 200	742 818 797	-63 908 597
Excédent de revenus	474 287 900	491 041 906	-16 754 006

L'examen des comptes 2022 nous permet d'indiquer que les charges ont été plus importantes de CHF 47'154'591 par rapport au budget 2022.

Voici les variations des charges par service par rapport au budget 2022 :

Secrétariat général FIM :	CHF - 331'999.-
Service achat et logistique :	CHF - 469'055.-
Service des finances :	CHF + 43'241'401.-
Service du personnel (6910) :	CHF - 2'369'019.-
Service des routes et mobilité :	CHF - 3'936'492.-
Service de la propreté urbaine :	CHF -4'680'244.-

En ce qui concerne les revenus de la direction, ceux-ci sont en augmentation de CHF 63'908'597 par rapport au budget 2022.

En résultat, l'excédent de revenus pour l'exercice 2022 est de CHF 491'041'906.- pour la Direction Finances et Mobilité.

3. Commentaires par service

6900 Service des finances

6900 - Service des finances	Budget 2022	Comptes 2022	Ecarts
Charges <i>Crédits supplémentaires</i>	52 001 600	95 243 001	
Total des charges	52 001 600	95 243 001	43 241 401
Revenus <i>Crédits supplémentaires</i>	576 827 800	651 649 935	
Total des revenus	576 827 800	651 649 935	-74 822 135
Excédent de revenus	524 826 200	556 406 934	-31 580 734

L'augmentation des charges par rapport aux comptes est principalement expliquée par les attributions aux réserves de CHF 35 millions. Plus précisément, ces attributions ont été effectuées aux fonds suivants : 1) Fonds pour risques génériques en lien avec la dioxine d'un montant de CHF 8 millions, 2) fond d'entretien du patrimoine financier d'un montant de CHF 19 millions et finalement au fond d'entretien du patrimoine administratif d'un montant de CHF 11 millions.

Il est à noter que les attributions aux fonds susmentionnées n'ont pas été budgétées et font l'objet d'une décision de la Municipalité sur la base des dépenses futures estimées au moment du bouclage. Ces attributions aux divers fonds sont des sommes mises de côté pour couvrir des dépenses en application de préavis ou pour prévoir des pertes éventuelles futures, parfois non quantifiées aujourd'hui avec exactitude en ce qui concerne les risques liés à la dioxine. Ces dernières sont donc comptabilisées par prudence avant que la charge n'ait effectivement lieu.

Concernant la charge d'intérêts globale de la Ville, nous observons une diminution de CHF 2,6 millions par rapport au budget et de CHF 2 millions par rapport au compte. Ceci s'explique par le fait que les prêts renouvelés sont encore à taux inférieurs aux prêts plus anciens. Toutefois, en 2022, nous avons assisté à un changement de paradigme dans la fixation des taux d'intérêts directeurs de la part des banques centrales.

En effet, la BNS a relevé son taux directeur pour le rendre positif afin de combattre l'inflation qui est apparu dans le courant de l'année 2022 notamment due en conséquence de la guerre d'agression en Ukraine. Dans ce contexte, nous devrions voir moins de diminution des charges d'intérêts dans les prochaines années si la dette ne diminue pas en conséquence.

Concernant la dette, la dette bancaire a augmenté de CHF 100 millions expliqué notamment (selon la présentation jointe au communiqué de presse de la Municipalité), par des achats de bâtiments du patrimoine financier à hauteur de CHF 93 millions dont certains pourront être revendus à terme. Toutefois, la dette nette a augmenté de CHF 22.2 millions pour porter la dette au-dessus de la barre symbolique des CHF 2 milliards soit CHF 2'017,5 millions.

Au vu de ce qui précède, maîtriser la hausse de la dette ces prochaines années tout en menant le plan climat, notamment les investissements nécessaires à l'assainissement des bâtiments, et en maintenant les prestations à la population sera un défi pour la Ville. Or, il s'agit d'un enjeu clé pour contenir les charges d'intérêts des finances publiques et agir de manière responsable vis-à-vis des générations futures.

Sur le front des recettes, la Ville enregistre à nouveau des rentrées plus grandes que prévues, pour un peu moins de 75 millions supérieurs au budget, dont une partie peut schématiquement, s'expliquer par deux raisons. La première peut être associée à la prudence de la Ville, au moment du budget, en lien avec les effets Covid sur la santé financière des personnes morales et physiques. Finalement, les impôts fonciers ou les droits de mutations, essentiellement conjoncturels, et donc difficilement quantifiables, constituent la deuxième raison de cet écart.

Commission des Finances

Sur les 75 millions de hausse de recettes par rapport au budget, 55 millions sont expliqués par hausse des revenus d'impôts. Premièrement, l'impôt sur le bénéfice et le capital soit l'impôt en relation avec les personnes morales est en hausse de 34.6 millions par rapport au budget 2023 et 18 millions par rapport aux comptes 2021. Il est à noter que les revenus issus de l'imposition des personnes morales représentent 17% des revenus d'impôts de la Ville de Lausanne. Du côté de l'impôt des personnes physiques, on observe certes une hausse des revenus de 10.8 millions par rapport au budget mais une baisse de CHF 6.2 millions par rapport aux comptes 2021 qui est à analyser au regard de l'évolution des catégories de contribuables, mais également des mesures fiscales cantonales agissant sur l'assiette fiscale sur lesquelles la ville n'a pas de compétences.

La Ville de Lausanne a contracté des emprunts bancaires et des emprunts contractés auprès d'autres entités (notamment auprès de la FIFA, dernier emprunt le 2 décembre 2022 et l'Aéroport international de Genève, dernier emprunt le 2 septembre 2022). Les taux d'intérêt étaient encore pour la plus part négatif jusqu'à fin mai et ensuite on observe une hausse des taux d'intérêt tout le long de l'année jusqu'au taux le plus élevé à 1,10% au 30 décembre 2022.

6010 Secrétariat général

6010 - Secrétariat général FIM (SGFIM)	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	14 474 000	14 142 001	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des charges	14 474 000	14 142 001	-331 999
Revenus	344 500	490 757	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	344 500	490 757	-146 257
Excédent de charges	14 129 500	13 651 244	-478 256

Le Secrétariat général enregistre peu de variations notables en principe. La hausse de revenus est majoritairement due aux subventions 80, liées à la taxe aux sacs poubelles, dont le droit est échu pour l'exercice 2020 (dissolution de la provision comptable) ainsi que celles non-versées ou remboursées par les SIL pour des clients ne faisant plus partie du réseau des SIL. De plus, en 2022, la baisse des charges par rapport au budget s'explique par la mise en place tardive du bureau de l'égalité, qui n'a été créé qu'en septembre, retardant ainsi la réalisation de projets initialement prévus et entraînant une charge salariale moindre. Par ailleurs, l'absence de chef de service durant une période importante de l'année a également eu un impact sur l'avancement de projets (dépenses d'investissement du patrimoine administratif inférieur aux prévisions).

6700 Service achat et logistique ville

6700 - Service achat et logistique Ville (SALV)	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	12 664 500	21 780 745	
<i>Crédits supplémentaires</i>	9 585 300		
Total des charges	22 249 800	21 780 745	-469 055
Revenus	8 928 000	10 246 037	
<i>Crédits supplémentaires</i>	3 659 800		
Total des revenus	12 587 800	10 246 037	2 341 763
Excédent de charges	9 662 000	11 534 708	1 872 708

Commission des Finances

Le SALV a su faire preuve d'une excellente maîtrise des coûts, malgré une situation financière impactée par le transfert de garages, magasiniers, chauffeurs et refuges du Service Parcs et domaines (SPADOM) de la direction LEA vers le SALV le 1^{er} juillet dans le cadre du projet Synergies.

Ce transfert (non budgété) a en effet généré un impact financier de CHF 726'000 dans les comptes du SALV. Malgré cette situation, le département a réussi à diminuer ses charges à hauteur de CHF 469'055 par rapport au budget. Concernant la baisse de revenu, elle s'explique notamment par une baisse des prestations du SALV refacturées aux SIL et au Service de l'eau qui sont calculées en fonction de l'activité réelle des services.

6910 Service du personnel

6910 - Service du personnel	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	14 690 400	12 257 181	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-64 200		
Total des charges	14 626 200	12 257 181	-2 369 019
Revenus	4 414 600	4 104 301	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	4 414 600	4 104 301	310 299
Excédent de charges	10 211 600	8 152 880	-2 058 720

Les charges du service du personnel ont été très bien maîtrisées durant le cours de l'année 2022. En effet, l'écart net s'élève à CHF 2 millions. Il s'explique notamment par une diminution des charges en lien avec des prestations de tiers à hauteur de CHF 902'023. En effet, le principal fournisseur de prestations de service auprès du service du personnel est Unisanté. Durant l'année, le volume des prestations auprès de celle-ci a été réduit à travers une adaptation du périmètre de service pour se concentrer sur la médecine du travail (embauche préalable, embauche en cours d'emplois). Les services réduits auprès d'Unisanté (notamment conseils en ergonomie, assistance et gestion des cas de harcèlement ou de problèmes sur le lieu de travail) ont été internalisés donc il ne s'agit pas d'un arrêt de prestation auprès des employés.

Par ailleurs, Il sied de préciser que le correctif de la masse salariale figurant comme produit au budget de 2022 pour un montant de CHF 15,7 millions ne figure pas tel quel dans les comptes 2022 car c'est un produit estimé au budget pour prendre en compte la charge salariale qui ne serait pas totalement utilisée par les différents dicastères, notamment en raison des postes vacants par exemple.

6920 Service mobilité et aménagement des espaces publics

6920 - Service mobilité et aménagement des espaces publics	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	65 385 300	51 997 708	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-9 451 100		
Total des charges	55 934 200	51 997 708	-3 936 492
Revenus	42 071 200	35 311 052	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-3 659 800		
Total des revenus	38 411 400	35 311 052	3 100 348
Excédent de charges	17 522 800	16 686 656	836 144

Une grande partie de la diminution des revenus s'explique notamment par la diminution des revenus des biens du patrimoine administratif à hauteur de CHF 2,3 millions. En effet, Les recettes liées à la facturation des permis d'occupation du domaine public aux services commercialisés de la Ville ont été inférieures à la cible planifiée. Les incertitudes liées à la situation sanitaire ont rendu difficiles les projections des recettes de stationnement impactées par les grands chantiers en cours.

693 Service de la propreté urbaine

693 - Service de la propreté urbaine	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Charges	61 036 500	56 356 256	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des charges	61 036 500	56 356 256	-4 680 244
Revenus	46 324 100	41 016 714	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	46 324 100	41 016 714	5 307 386
Excédent de charges	14 712 400	15 339 542	627 142

Le service PUR a su faire preuve d'une très bonne maîtrise des coûts dans l'ensemble.

Ce service utilise le fonds déchets pour lisser ses excédents de recettes ou de charges en lien avec le traitement des déchets (2022 était une année où le fonds déchets a pu être alimenté, grâce notamment à la valorisation des déchets dont le cours était élevé).

Le résultat du service est péjoré de près de CHF 1.3 million à cause des montants touchés dans le cadre de la péréquation qui étaient inférieurs aux estimations effectuées dans le cadre du budget. Enfin, les revenus liés aux amendes n'ont pas été atteints tels que budgétés (manque à gagner de CHF 71'600). Cela s'explique notamment par l'absence due aux maladies/accident de trois employés.

4. Recommandations / vœux /

1. Dans les documents distribués, les commissaires de la Cofin ont eu en main les « dépenses d'investissements du patrimoine administratif ». Nous proposons à la commission d'émettre la recommandation ou le vœu suivant :

Que dorénavant soit indiquée, en plus des prévisions et comptes, la somme totale décidée dans les préavis ainsi que l'année de décision et que ce document soit remis aux commissaires en amont des visites de services.

Ceci afin de simplifier l'analyse des chiffres et de permettre une vision d'ensemble des dépenses du calendrier.

Au vote, ce vœu est accepté à l'unanimité.

2. Les écarts entre les comptes et les prévisions relatifs aux dépenses d'investissements du patrimoine administratif, notamment les non-dépenses (soit des retards potentiels) devraient être justifiées. Nous proposons à la commission d'émettre la recommandation ou le vœu suivant :

Que les écarts entre les comptes et les prévisions relatifs aux dépenses d'investissements du patrimoine administratif fassent l'objet de justifications, jointes avec les autres documents remis aux commissaires de la Cofin

Au vote, ce vœu est accepté par 10 oui, 3 non et 1 abstention

3. Dans les documents distribués, les commissaires de la Cofin n'ont pas eu connaissance du Bilan pour 2022. Nous proposons à la commission d'émettre la recommandation ou le vœu suivant :

Que dorénavant le bilan de l'année en question soit systématiquement transmis aux commissaires de la Cofin avec les autres documents, en amont de visites de services.

Au vote, ce vœu est accepté par 4 oui, 4 non et 6 abstentions. Mme la Présidente tranche en faveur de ce vœu.

4. Le montant à attribuer au fonds pour risques génériques en lien avec la dioxine devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie afin d'adopter une approche la plus représentative possible des risques de charges futures liées aux auxquelles la Ville pourrait être confrontée. Nous proposons à la commission d'émettre la recommandation ou le vœu suivant :

Que la Municipalité informe au moins une fois par année les commissaires de la Cofin des estimations des potentiels impacts financiers qui pourraient être causés par les risques liés à la dioxine en donnant un aperçu des analyses permettant d'aboutir à l'estimation en question.

Au vote, ce vœu est accepté à l'unanimité

4. Conclusion

En conclusion, la sous-commission vous propose d'accepter les comptes 2022 de la Direction des finances et mobilité.

Lausanne le 24 avril 2023

Angélique Chatton (Commissaire)

Paulraj Kanthia (Rapporteur)

Au vote, le rapport de la direction FIM est accepté à l'unanimité.

Au vote, la COFIN propose d'accepter les comptes de la Direction FIM par :

Oui : 8

Non : 1

Abstention : 3

Elle vous recommande d'en faire de même.

3.6.7. Comptes 2022 de la Direction Services industriels (SIL)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2022 de la Direction SIL est composée de M. Fabrice Moscheni et Mme Onaï Reymond (rapporteuse).

Nous tenons à remercier M. Pichon, Chef de service (Services partagés | Direction) ainsi que M. Bertrand Pillard, Responsable division Finances & Controlling et M. Jérôme Guignard, Responsable du contrôle de gestion (Services partagés | Division Finances et Controlling) qui nous ont fourni tous les détails des comptes 2022 lors de notre réunion du 11 avril 2023 et répondu à nos questions par entretiens téléphoniques et courriels.

1. Généralités

L'exercice 2022 de la Direction des Services industriels (ci-après "SIL") se clôture avec un bénéfice (résultat annuel) de CHF 46'231'394 (cf. tableau 1.1) soit environ CHF 2 millions de plus que pour l'exercice 2021 (cf. tableau 1.3). On peut relever que le résultat opérationnel de l'exercice 2022 s'élève à CHF 54'835'528.- (cf. tableau 1.1), soit une hausse de 7 746 601, par rapport au résultat de 2021 (47'088'927, cf. tableau 1.3) et une augmentation de 6'509'594 millions par rapport au résultat budgété. Cette différence est principalement expliquée par la vente de l'entreprise Neo et la gestion fictive de l'ouvrage FMHL (plus de détails au point 2.5).

Les résultats analytiques des SIL ci-dessous concernent les résultats par produits (électricité, gaz, chauffage à distance, multimédia et prestations aux tiers). En effet, ces résultats sont plus déterminants pour comprendre l'activité des SIL et nos discussions avec les responsables précités ont donc principalement porté sur ceux-ci.

Pour comprendre l'activité des SIL et les écarts que nous observons entre les comptes et le budget 2022, il est important de relever 3 facteurs conséquents :

- Il y a eu une crise de l'énergie qui a débuté en automne 2022 et qui a engendré une explosion des prix du marché de l'énergie. Cela est surtout visible dans les comptes par le coût de l'approvisionnement des fluides. La politique de gestion des risques d'approvisionnement pratiquée par les SIL est celle des achats à terme pour la majorité des volumes prévisionnel, cela signifie donc que les prix sont fixés à l'avance et permettent une certaine limitation lors de grandes hausses des prix du marché comme celle précitée. Toutefois des prélèvements conséquents dans les fonds de différence de couverture provenant des volumes non couverts et du décalage de la répercussion de ces derniers sur nos tarifs ont été nécessaires pour la majorité de leurs fluides.
- L'attractivité de la gestion fictive de l'aménagement de la participation des SIL dans les Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL) s'est renforcée consécutivement à la hausse des prix du marché de l'électricité, et cela participe à la hausse des résultats 2022.
- La baisse des volumes de chaleur distribués et vendus est liée aux conditions climatiques, plus précisément aux températures douces de l'année 2022, et cela a eu un impact considérable sur les résultats du gaz et du chauffage à distance. Cela s'est fait également ressentir au niveau de la pluviosité et ses conséquences sur la production de l'ouvrage de Lavey.
- La vente de la participation des SIL dans l'entreprise Neo technologies SA a engendré un bénéfice comptable améliorant ainsi les résultats de l'exercice 2022.

Enfin il convient de souligner que la baisse des taux d'intérêts (0.25%) de la Ville de Lausanne a amélioré les résultats des activités de production et de distribution des différents produits.

1.1. Comptes 2022

Sil - 2022	Electricité	Gaz	CàD	Multimédia	Prest. tiers Hors expl.	TOTAL
Recettes	-176'505'974	-169'278'079	-47'560'899	-19'103'037	-32'798'457	-445'246'446
Ventes internes	-22'541'577	-10'587'665	-28'386'990	-1'717'633	-	-63'233'864
Mouvements sur les FDC	-22'119'834	14'182'268	-3'844'695	-	-419'482	-12'201'743
Revenus de l'année	-221'167'385	-165'683'476	-79'792'584	-20'820'670	-33'217'939	-520'682'054
Coûts directs	131'362'515	115'063'819	15'080'978	11'495'198	3'619'197	276'621'708
Coûts ventilés	34'007'096	14'022'319	9'911'556	7'996'206	11'487'395	77'424'572
Achats internes	22'455'622	-	38'974'655	1'717'633	85'955	63'233'864
Ajustements "costing"	-	-	-	-	-	-
EBITDA	-33'342'151	-36'597'338	-15'825'394	388'366	-18'025'393	-103'401'910
Amortissements	22'567'090	6'805'686	6'702'755	48'490	1'661'078	37'785'099
Intérêts	7'401'944	2'217'170	559'028	-	603'142	10'781'284
Résultat opérationnel	-3'373'117	-27'574'481	-8'563'612	436'856	-15'761'173	-54'835'528
Mouvements sur les autres fonds	2'176'204	316'100	-1'518'954	100'000	7'530'783	8'604'133
Résultat annuel	-1'196'913	-27'258'381	-10'082'566	536'856	-8'230'390	-46'231'394

1.2. Budget 2022

Sil - Budget 2022	Electricité	Gaz	CàD	Multimédia	Prest. tiers Hors expl.	TOTAL
Recettes	-159'929'900	-103'233'200	-47'791'300	-21'305'200	-25'921'800	-358'181'400
Ventes internes	-19'640'055	-8'463'200	-24'901'200	-1'835'000	-	-54'839'455
Mouvements sur les FDC	989'400	236'700	482'000	-	-	1'708'100
Revenus de l'année	-178'580'555	-111'459'700	-72'210'500	-23'140'200	-25'921'800	-411'312'755
Coûts directs	89'733'548	67'210'216	10'424'136	13'613'400	11'400'499	192'381'800
Coûts ventilés	39'468'395	11'876'724	9'323'210	12'264'244	14'908'627	87'841'200
Achats internes	19'559'380	-	33'364'400	1'835'000	80'675	54'839'455
Ajustements "costing"	-5'680'200	-4'146'700	-1'220'700	-1'700'000	-	-12'747'600
EBITDA	-35'499'432	-36'519'460	-20'319'454	2'872'444	468'002	-88'997'900
Amortissements	22'292'200	6'751'100	6'904'600	433'000	1'893'700	38'274'600
Intérêts	8'223'300	2'349'100	636'200	-	635'200	11'843'800
Résultat opérationnel	-4'983'932	-27'419'260	-12'778'654	3'305'444	2'996'902	-38'879'500
Mouvements sur les fonds	1'285'500	-401'300	293'000	-1'200'000	-819'500	-842'300
Résultat annuel	-3'698'432	-27'820'560	-12'485'654	2'105'444	2'177'402	-39'721'800

1.3. Comptes 2021

Sil - 2021	Electricité	Gaz	CàD	Multimédia	Prest. tiers Hors expl.	TOTAL
Recettes	-166'333'296	-113'608'050	-51'041'204	-22'311'638	-23'343'166	-376'637'354
Ventes internes	-19'873'716	-8'379'003	-24'495'481	-1'897'264	-	-54'645'464
Mouvements sur les FDC	-3'420'179	143'907	3'823'825	-	-108'653	438'900
Revenus de l'année	-189'627'191	-121'843'146	-71'712'859	-24'208'903	-23'451'819	-430'843'918
Coûts directs	94'406'013	76'924'462	11'194'764	13'744'221	7'789'121	204'058'581
Coûts ventilés	32'180'380	10'308'554	7'944'565	10'068'309	14'640'704	75'142'511
Achats internes	19'787'761	-	32'874'484	1'897'264	85'955	54'645'464
Ajustements "costing"	-	-	-	-	-	-
EBITDA	-43'253'037	-34'610'130	-19'699'047	1'500'891	-936'039	-96'997'362
Amortissements	21'908'766	6'789'530	6'986'125	114'466	1'879'280	37'678'168
Intérêts	8'419'844	2'420'754	762'381	-	627'287	12'230'266
Résultat opérationnel	-12'924'427	-25'399'845	-11'950'541	1'615'357	1'570'528	-47'088'927
Mouvements sur les autres fonds	2'271'069	393'747	284'401	100'000	-232'047	2'817'169
Résultat annuel	-10'653'358	-25'006'098	-11'666'140	1'715'357	1'338'480	-44'271'758

1.4. Évolution des fonds

SIL - Evolution des fonds

	Réal 2021 CHF				Réal 2022 CHF			
	01.01.2021	Prélèvements	Attributions	31.12.2021	01.01.2022	Prélèvements	Attributions	31.12.2022
Electricité								
Fds Rsrv & Renouv. Prod élec - Lavey	-27'460'034	1'239'511	-1'924'193	-28'144'716	-28'144'716	1'284'332	-1'821'002	-28'681'385
Fds Rsrv & Renouv. autres productions	-2'169'144	-	-391	-2'169'534	-2'169'534	-	-403	-2'169'937
Fds Rsrv & Renouv. Distrib Electricité	-2'255'073	-	-346'485	-2'601'558	-2'601'558	-	-354'800	-2'956'358
Fds Pérég. Timbre achemin Electricité	6'492'832	136'452	-2'930'108	3'699'177	3'699'177	139'533	-56'006	3'782'705
Fds Pérég. Vente energie énergie électrique	-1'949'515	6'427'272	-2'390'714	2'087'044	2'087'044	24'899'636	-1'562	26'985'118
Total électricité	-27'340'933	7'803'236	-7'591'890	-27'129'588	-27'129'588	26'323'502	-2'233'772	-3'039'858
Gaz								
Fds diff couv timbre achemin distrib aval gaz	-37'229	18'379	-11'236	-30'086	-30'086	118'363	-	88'277
Fds diff couv timbre achemin clients finaux gaz	898'874	-	-1'436'380	-537'506	-537'506	2'855'699	-	2'318'193
Fds Diff Couv Fourn gaz nat Clients finaux au tarif	-15'436'040	1'257'530	-	-14'178'510	-14'178'510	11'800'000	-17'038'467	-19'416'977
Fds Rsrv & Renouv Gaz	-10'743'435	-	-313'747	-11'057'181	-11'057'181	-	-12'116'100	-23'173'281
Total gaz	-25'317'831	1'275'909	-1'761'362	-25'803'284	-25'803'284	14'774'062	-29'154'567	-40'183'788
CàD								
Fds Rsrv & Renouv. prod. chaleur CAD (CO2)	-14'743'527	51'864	-3'624'224	-18'315'887	-18'315'887	1'765'454	-4'505'569	-21'056'002
Fds Rsrv & Renouv. CàD	-6'004'643	317'820	-284'401	-5'971'224	-5'971'224	438'362	-246'500	-5'779'362
Fds diff couv distrib. chaleur (timbre) clients finaux	-2'075'942	-	-1'128'855	-3'204'797	-3'204'797	2'162'464	-	-1'042'333
Fds diff couv fourn chaleur clients finaux	-4'743'915	-	-2'694'970	-7'438'885	-7'438'885	1'682'231	-	-5'756'654
Total càd	-27'568'027	369'684	-7'732'450	-34'930'793	-34'930'793	6'048'511	-4'752'069	-33'634'351
Multimédia								
Fds Rsrv & Renouv Multimédia	-1'242'880	-	-100'000	-1'342'880	-1'342'880	-	-100'000	-1'442'880
Total multimédia	-1'242'880	-	-100'000	-1'342'880	-1'342'880	-	-100'000	-1'442'880
Autres								
Fds Communal pérég. EP	-4'091'515	332'968	-	-3'758'547	-3'758'547	5'753'038	-6'461'507	-4'467'016
Fds Rsrv & Renouv. Contracting	-148'540	-	-62'590	-211'130	-211'130	-	-2'463'750	-2'674'880
Total autres	-4'240'055	332'968	-62'590	-3'969'678	-3'969'678	5'753'038	-8'925'257	-7'141'897
TOTAUX	-85'709'726	9'781'797	-17'248'293	-93'176'222	-93'176'222	52'899'113	-45'165'665	-85'442'774

Pour rappel, les soldes des fonds de différence de couverture ne sont pas à disposition de la Ville de Lausanne mais aux clients des SiL et ils sont ensuite intégrés dans la procédure tarifaire afin de rendre ou de récupérer ces montants à ces derniers.

Les 24'899'636 (Réal 2022, sous la rubrique *Electricité* et la catégorie *Prélèvement*, cf. tableau 1.4) est la somme que les clients doivent au SIL pour l'exercice 2022. Ce montant additionné des soldes 2021 seront répercutés sur les tarifs de l'électricité à partir de 2024 sur 3 ans. La Municipalité n'a pas encore pris de décision à ce sujet. Rappelons toutefois que suite à la procédure Elcom sur les tarifs 2009 et 2010, les clients captifs des SIL continuent de se voir restituer environ 8.2 millions par an encore pour les deux prochaines années (2022-2024).

2. Résultats par produit

2.1. Électricité

Electricité	Réal 2022	Budget 2022	Réal 2021
Recettes	-176'505'974	-159'929'900	-166'333'296
Ventes internes	-22'541'577	-19'640'055	-19'873'716
Mouvements sur les FDC	-22'119'834	989'400	-3'420'179
Revenus de l'année	-221'167'385	-178'580'555	-189'627'191
Coûts directs	131'362'515	89'733'548	94'406'013
Coûts ventilés	34'007'096	39'468'395	32'180'380
Achats internes	22'455'622	19'559'380	19'787'761
Ajustements "costing"	-	-5'680'200	-
EBITDA	-33'342'151	-35'499'432	-43'253'037
Amortissements	22'567'090	22'292'200	21'908'766
Intérêts	7'401'944	8'223'300	8'419'844
Résultat opérationnel	-3'373'117	-4'983'932	-12'924'427
Mouvements sur les autres fonds	2'176'204	1'285'500	2'271'069
Résultat annuel	-1'196'913	-3'698'432	-10'653'358

La différence entre les comptes 2021 et 2022 est principalement expliquée par la perte de 8.2 millions due essentiellement au remboursement d'un montant de CHF 34 millions sur quatre ans, débuté en 2022, lié à la procédure Elcom sur les tarifs 2009 et 2010.

Commission des Finances

Les recettes des clients marchés et revendeur (clients qui consomment plus de 100'000 kWh/an ayant optés pour un tarif lié aux prix du marché), dont les prix sont négociés pour une période de 1 à 3 ans, sont en moyenne supérieures à 2021 ce qui justifie notamment la hausse des recettes globales. Ces contrats ne sont pas forcément toujours prévus au budget car ce sont des opportunités à un moment donné de l'année qui dépendront de beaucoup de circonstances, par ex. des appels d'offres intéressants pour les SIL.

Au niveau des coûts directs, la différence avec le budget 2022 s'explique par la hausse importante des coûts d'approvisionnement liée à la crise énergétique qui a nécessité une hausse des tarifs mais applicable uniquement à partir du 1er janvier 2023. C'est principalement ce décalage qui justifie le prélèvement considérable dans le fonds de différence de couverture. En d'autres termes, les coûts d'approvisionnement ont été plus élevés mais ils ont vendu au même prix.

Enfin, la production de l'usine de Lavey a baissé par rapport à 2021. Cette baisse de production s'explique principalement par les conditions météo de l'année 2022 qui ont été très sèches et la politique de conservation de l'eau des barrages en amont. Il en découle par conséquent une augmentation de 7% du prix de revient étant donné que les coûts de production sont restés stables.

2.2. Gaz

Gaz	Réel 2022	Budget 2022	Réel 2021
Recettes	-169'278'079	-103'233'200	-113'608'050
Ventes internes	-10'587'665	-8'463'200	-8'379'003
Mouvements sur les FDC	14'182'268	236'700	143'907
Revenus de l'année	-165'683'476	-111'459'700	-121'843'146
Coûts directs	115'063'819	67'210'216	76'924'462
Coûts ventilés	14'022'319	11'876'724	10'308'554
Achats internes	-	-	-
Ajustements "costing"	-	-4'146'700	-
EBITDA	-36'597'338	-36'519'460	-34'610'130
Amortissements	6'805'686	6'751'100	6'789'530
Intérêts	2'217'170	2'349'100	2'420'754
Résultat opérationnel	-27'574'481	-27'419'260	-25'399'845
Mouvements sur les autres fonds	316'100	-401'300	393'747
Résultat annuel	-27'258'381	-27'820'560	-25'006'098

Pour rappel, le résultat global du gaz fait l'objet, pour la dernière fois en 2022, d'un bénéfice cible historiquement fixé à 30 millions de francs. Ce montant comprend notamment le dividende Gaznat versé directement à la bourse communale. A partir de 2023, le bénéfice cible est aboli au profit d'un montant fixe dépendant des quantités vendues. En effets les prévisions de volumes futurs sont prévues à la baisse (volonté de baisse d'utilisation d'énergie fossile).

Les comptes et le budget 2022 sont plus ou moins les mêmes car les SIL ont ce bénéfice cible, c'est-à-dire que la politique tarifaire est définie dans le but d'atteindre ce résultat. Tant pour la distribution que pour la commercialisation, il y a eu une baisse de volumes vendus liée aux conditions climatiques prémentionnées et dans une moindre mesure aux incitations gouvernementales aux économies d'énergies. Toutefois deux hausses successives des tarifs en mars et octobre, anticipant les hausses futures, génèrent une progression des recettes qui a permis une attribution au fonds de différence de couverture. Malgré la hausse astronomique de plus de 50% des conditions d'approvisionnement (coûts directs), les augmentations de tarifs précitées ont permis de créer une réserve durant l'année pour éviter encore une forte hausse des tarifs 2024.

2.3. Chauffage à distance

Chauffage à distance	Réel 2022	Budget 2022	Réel 2021
Recettes	-47'560'899	-47'791'300	-51'041'204
Ventes internes	-28'386'990	-24'901'200	-24'495'481
Mouvements sur les FDC	-3'844'695	482'000	3'823'825
Revenus de l'année	-79'792'584	-72'210'500	-71'712'859
Coûts directs	15'080'978	10'424'136	11'194'764
Coûts ventilés	9'911'556	9'323'210	7'944'565
Achats internes	38'974'655	33'364'400	32'874'484
Ajustements "costing"	-	-1'220'700	-
EBITDA	-15'825'394	-20'319'454	-19'699'047
Amortissements	6'702'755	6'904'600	6'986'125
Intérêts	559'028	636'200	762'381
Résultat opérationnel	-8'563'612	-12'778'654	-11'950'541
Mouvements sur les autres fonds	-1'518'954	293'000	284'401
Résultat annuel	-10'082'566	-12'485'654	-11'666'140

A l'instar des autres fluides, les ventes du chauffage à distance sont fortement dépendantes des conditions climatiques qui impactent négativement les volumes de chaleur produite, distribuée et commercialisée en 2022 comparés à ceux de l'exercice 2021. Rappelons également que le bénéfice cible de la commercialisation du chauffage est basé sur un montant fixe de CHF 3.3 millions et que cette règle a été abolie au 01.01.2023 de manière similaire au gaz au profit d'un montant fixe dépendant des quantités vendues. En effets, les volumes prévisionnels futurs sont prévus à la hausse contrebalançant ainsi ceux du gaz.

De manière générale, il convient de relever que la hausse des tarifs n'a pas permis de compenser la baisse de volumes, ce qui engendre un recul des recettes par rapport à 2021. Les hausses importantes des prix de la chaleur produite par leurs usines thermiques (achats internes) a nécessité un prélèvement dans le fonds de différence de couverture afin d'atteindre le bénéfice cible. Enfin, c'est en 2022 que l'achat des certificats énergétiques a été effectué, ce qui impacte négativement les coûts directs. Toutefois ce montant est financé par le fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable et les mesures de réduction des émissions de CO2 (Fonds CO2) figurant sous la rubrique mouvement sur les autres fonds.

Finalement, le résultat annuel de cette activité est en régression malgré la baisse des conditions de financement de la Ville de Lausanne; cela provient des coûts directs 2021 qui intégraient la part des SiL au plan climat (2.2 millions CHF) alors que cette contribution a été affectée sur 2022 au fonds de réserve et renouvellement pour les activités de contracting (activités pour lesquelles les coûts de financement sont dans un premier temps assurés par les SiL puis répercutés aux clients dans les tarifs de vente de ses prestations sur une longue période). En d'autres termes, une contribution au fond de réserve pour financer le développement d'énergie renouvelable (par ex. Plaines du Loup). Ce fonds n'est pas rattaché au chauffage à distance mais aux prestations pour tiers c'est pourquoi cette attribution n'est pas visible dans le tableau ci-dessus.

2.4. Multimédia

Multimédia	Réel 2022	Budget 2022	Réel 2021
Recettes	-19'103'037	-21'305'200	-22'311'638
Ventes internes	-1'717'633	-1'835'000	-1'897'264
Mouvements sur les FDC	-	-	-
Revenus de l'année	-20'820'670	-23'140'200	-24'208'903
Coûts directs	11'495'198	13'613'400	13'744'221
Coûts ventilés	7'996'206	12'264'244	10'068'309
Achats internes	1'717'633	1'835'000	1'897'264
Ajustements "costing"	-	-1'700'000	-
EBITDA	388'366	2'872'444	1'500'891
Amortissements	48'490	433'000	114'466
Intérêts	-	-	-
Résultat opérationnel	436'856	3'305'444	1'615'357
Mouvements sur les autres fonds	100'000	-1'200'000	100'000
Résultat annuel	536'856	2'105'444	1'715'357

Pour rappel, la distribution concerne uniquement le hors Lausanne depuis la vente du réseau lausannois à la société LFO S.A. en 2013.

Malgré la perte continue de clients au bénéfice de la concurrence (Swisscom, Sunrise, notamment), il y a eu une réduction de la perte (cf. signes spécifiques analytique qui vont changer au 01.01.24) par rapport aux comptes 2021 et au budget 2022 en raison de la nouvelle méthode de répartition des « fees » (coûts ventilés). Cela signifie qu'avant la répartition des frais fixes structurels des SiL étaient basés principalement sur l'effectif du personnel (EPT) et aujourd'hui cela est basé sur les coûts des activités.

Au niveau de la commercialisation, celle-ci représente l'ensemble des prestations multimédia fournies par les SiL (internet, TV et téléphonie principalement) en partenariat avec la société Netplus.

Au niveau des recettes, nous constatons que la perte de la clientèle se poursuit sur les mêmes proportions que pour 2021. Au niveau des coûts directs, nous constatons une réduction significative en lien direct avec la réduction du chiffre d'affaires car la plupart de ces coûts varient en fonction de la clientèle.

2.5. Prestations pour tiers

Prestations à tiers + hors exploit.	Réel 2022	Budget 2022	Réel 2021
Recettes	-32'798'457	-25'921'800	-23'343'166
Ventes internes	-	-	-
Mouvements sur les FDC	-419'482	-	-108'653
Revenus de l'année	-33'217'939	-25'921'800	-23'451'819
Coûts directs	3'619'197	11'400'499	7'789'121
Coûts ventilés	11'487'395	14'908'627	14'640'704
Achats internes	85'955	80'675	85'955
Ajustements "costing"	-	-	-
EBITDA	-18'025'393	468'002	-936'039
Amortissements	1'661'078	1'893'700	1'879'280
Intérêts	603'142	635'200	627'287
Résultat opérationnel	-15'761'173	2'996'902	1'570'528
Mouvements sur les autres fonds	7'530'783	-819'500	-232'047
Résultat annuel	-8'230'390	2'177'402	1'338'480

La hausse du résultat annuel des comptes 2022 par rapport à celui budgété est principalement due à la vente en 2022 de l'entreprise Neo technologie S.A. et par la bonne performance de la gestion fictive de notre participation dans les Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL). Pour comprendre cette gestion fictive, il faut savoir qu'ALPIQ gère cet ouvrage selon ses besoins et reverse au SIL les bénéfices comme si ces derniers l'exploitaient eux-mêmes.

3. Résultat par service, renseignements complémentaires

La brochure des comptes étant bien détaillée et expliquant les différents écarts, nous allons revenir uniquement sur quelques explications fournies par les services concernés :

7210 Patrimoine

Au point 319, les investissements pour la remise de la concession ont été moins importants que ceux budgétés en ce qui concerne le chauffage à distance, le gaz et Lavey.

Au point 480, l'écart budgétaire se justifie principalement par un ajustement costing de 10.2 millions de francs figurant au budget 2022 pour les activités de production et distribution d'énergies. Ce montant provient concrètement de la différence entre les coûts budgétés et ceux intégrés dans les tarifs prévisionnels dans le but d'atteindre les résultats définis par la régulation (électricité) et les bénéfices cibles des fluides des SIL. En effet, les coûts considérés dans la politique tarifaire sont basés principalement sur les coûts effectifs de l'année n-1 alors que les coûts budgétés sont planifiés dans le respect des directives de la ville de Lausanne, cela génère donc cet écart identifié sous cette position.

7220 Réseaux

Au point 315, il y a beaucoup d'absence (par ex. en raison de maladie) et une difficulté à repourvoir certains postes. Cela engendre donc des retards dans la maintenance du réseau de gaz.

7230 Production et solutions énergétiques

Au point 380, il s'agit d'un changement d'écriture comptable. Au lieu d'effectuer un changement dans l'éclairage public, les SIL effectuent dorénavant une perte et profit au niveau comptable ce qui permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les différents mouvements.

Cela vaut également pour le point 480.

7240 Commercial

Au point 312, c'est lié à l'augmentation des coûts d'approvisionnement des coûts de l'énergie. Le conflit en Ukraine explique en partie les coûts liés au gaz et au chauffage à distance. S'agissant de l'électricité, cela dépend de l'offre et la demande dans le domaine et de l'infrastructure déjà disponible.

Cela vaut également pour le point 435.

7260 Secrétariat général

Au point 422, il s'agit de la vente de l'entreprise Neo technologie SA

* * *

Nos remerciements vont à M. Xavier Company, directeur des SIL, M. Pichon, chef des services partagés des SIL, M. Cottier, chef du service commercial ainsi qu'à MM. Bertrand Pillard et Jérôme Guignard, qui nous ont détaillé les comptes 2022 et ont répondu de manière complète et précise à nos questions en séance puis par courriel.

4. Conclusion

Au vu des explications données ci-dessus la sous-commission en charge des SIL vous recommande d'approuver les comptes 2022 de cette direction.

Lausanne, le 03 mai 2023

Fabrice Moscheni (Commissaire)

Onaï Reymond (Rapportrice)

Au vote, le rapport de la direction SIL est accepté à l'unanimité.

Au vote, la COFIN propose d'accepter les comptes de la Direction SIL par : Oui : 8 Non : 1 Abstention : 3
--

Elle vous recommande d'en faire de même.

4. Conclusions

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :
d'approuver les comptes de 2022 tels qu'ils sont présentés dans le préavis n° 2023/24, du
27 avril 2023

Vote de la Commission :

Au vote la conclusion est acceptée par 11 oui et 2 abstentions.

Lausanne, le 03 mai 2023

Mathilde Maillard, présidente